

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 20 mai 2008

Rapport N° 1

En bref :

- La saison 2008 prend un bon départ;
- Une bonne survie à l'hiver des plantes pérennes dans l'ensemble malgré des dommages localisés dans les prairies de légumineuses et les pommiers;
- Des pertes hivernales dans les ruches dans certaines régions;
- Un printemps favorable à l'ensemencement des cultures annuelles;
- Les pourcentages de réalisation des semis et des plantations par culture sont de 51 % pour les céréales, 85 % pour le maïs-grain, 55 % pour le soya et 30 % pour les pommes de terre;
- La croissance du foin est bonne dans l'ensemble, mais elle est ralentie par le temps sec ou le manque de chaleur dans certaines régions;
- L'émergence et la levée des cultures annuelles sont bonnes de façon générale;
- On rapporte 251 avis de dommages, comparativement à 328 l'an dernier à la même période.

Les conditions automnales et hivernales en 2007-2008

L'automne (septembre, octobre et novembre 2007) a été caractérisé par des conditions ensoleillées et des températures moyennes généralement supérieures aux normales (écarts de 1 à 2 °C). Les précipitations ont été inférieures aux normales dans les régions du sud, du centre et de l'ouest, tandis que les régions du nord ont reçu des quantités supérieures aux normales. Les premières neiges sont tombées entre le milieu et la fin du mois d'octobre, sauf dans la région de Montréal, où ce ne fut que le 7 novembre. Le sol n'a pas gelé en profondeur.

Les températures moyennes pour l'hiver (décembre 2007, janvier et février 2008) ont été près ou au-dessus des normales saisonnières dans l'ensemble de la province (écarts de 1 à 2 °C). Malgré un mois de janvier plus doux et plus pluvieux que la normale, les quantités de neige totales mesurées de décembre à février inclusivement ont été anormalement élevées sur le sud-ouest et exceptionnelles dans la vallée du Saint-Laurent entre Montréal et Québec. Ailleurs au Québec, les chutes de neige ont été près des moyennes. Du 22 au 24 décembre, et particulièrement du 7 au 10 janvier, les

températures anormalement douces et des précipitations abondantes ont fait fondre la neige au sol et causé des inondations par endroits dans certains secteurs du sud du Québec, comme en Montérégie, dans le Centre-du-Québec et dans la Beauce.

Les conditions printanières

Partout au Québec, le mois de mars a été plus froid que la normale (écarts de -1,5 à -3 °C). En général, les précipitations ont été aux alentours ou au-dessus des normales. Plusieurs tempêtes majeures ont déferlé sur les régions, avec un cocktail de précipitations. Les régions plus à l'est ont cumulé entre 100 et 150 cm de neige, enregistrant des records d'enneigement pour un mois de mars.

Le mois d'avril a été caractérisé par des conditions très ensoleillées et des températures supérieures aux normales (écarts de 1 à 3 °C) dans l'ensemble du Québec, particulièrement au cours de la deuxième moitié du mois sous l'influence du très beau temps et de températures avoisinant les 18 à 20 °C dans le sud du Québec.

Les précipitations ont été généralement de près des normales à supérieures à celles-ci, mais les régions du sud et de l'ouest ont reçu des quantités inférieures aux normales. À la fin d'avril, il restait par endroits entre 10 et 30 cm de neige au sol dans certains secteurs de la Beauce, de Charlevoix et des vallées du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.

Des pluies abondantes ont été enregistrées de la fin d'avril (28 avril) au début de mai (2 mai), provoquant par endroits des inondations et des glissements de terrain dans le centre et l'est du Québec. Par la suite, pour les semaines du 5 et du 12 mai, les températures ont été près des normales et il y a eu peu de précipitations, sauf en Abitibi-Témiscamingue où le temps a été plus frais et plus pluvieux. Au 20 mai, aucun gel tardif n'a été enregistré dans le sud du Québec. Les conditions d'humidité du sol sont qualifiées de normales dans la plupart des régions. On a rapporté des sols de secs à très secs par endroits dans les régions de la Chaudière-Appalaches, de l'Estrie et de la Montérégie. Toutefois, les pluies récentes du 18 au 20 mai ont été bénéfiques.

Premières observations des impacts de l'hiver sur les cultures assurées

Il y a eu une bonne couverture de neige dans l'ensemble des régions. Toutefois, un redoux accompagné de pluies en début de janvier suivi de températures froides a nui aux plantes pérennes par endroits. Conséquemment, des **prairies de légumineuses** se sont retrouvées à nu pour un certain temps, notamment dans le Bas-Saint-Laurent, la Montérégie (secteurs de Granby et de Saint-Jean-sur-Richelieu) et certains secteurs au sud de l'Outaouais.

La survie à l'hiver des **pommiers** a été bonne dans l'ensemble, mais dans les vergers de la région de Québec, la neige a causé des dommages aux pommiers nains et semi-nains. Par ailleurs, des dommages par les animaux sauvages ont été rapportés dans certains vergers de l'Estrie. Finalement, selon les premières observations, la survie à l'hiver des fraisières, des framboisières et des bleuëtières semble bonne.

La survie à l'hiver des **ruches** est relativement bonne, bien que des pertes aient été enregistrées dans quelques régions. La Montérégie et la Chaudière-Appalaches (secteur de Lévis) sont celles où le nombre d'avis de dommages est le plus élevé.

La progression de l'ensemencement des cultures au printemps 2008

Dans l'ensemble, l'ensemencement des céréales, des protéagineuses et du maïs-grain a été réalisé de la fin d'avril à la mi-mai dans d'excellentes conditions. Le sol n'a pas gelé en profondeur, et la fonte de la neige ainsi que l'assèchement des terrains au printemps se sont produits rapidement dans la majorité des régions, à l'exception du secteur est, en raison de l'importante accumulation de neige en mars. Dans le sud du Québec, le beau temps de la mi-avril a permis au sol de s'assécher, et les semis ont débuté vers la fin du mois. Dans les autres secteurs, les semis ont débuté entre le début de mai et le 10 mai, et vers le 15 mai dans les secteurs est. Les faibles quantités de pluie au printemps ont contribué à ne pas retarder les semis de façon problématique, malgré la quantité importante de neige à fondre.

Les semis des céréales, des protéagineuses et du maïs-grain ont ainsi été faits à la période habituelle (de la fin d'avril à la mi-mai) et sont en avance de quelques jours à une semaine par rapport à la période habituelle par endroits, particulièrement en Estrie. Toutefois, en Abitibi-Témiscamingue (temps froid et pluvieux) et en Chaudière-Appalaches (neige), les travaux sont en retard de quelques jours à une semaine. En date du 20 mai, près de 70 % des ensemencements sont terminés pour ces cultures. Les pourcentages de réalisation des semis par culture sont de 51 % pour les céréales (42 % pour l'**avoine**, 77 % pour le **blé** et 46 % pour l'**orge**), de 85 % pour le **maïs-grain**, de 55 % pour le **soya** et de 23 % pour le **canola**. Les semis de **haricots secs** ont débuté dans les secteurs du Centre-du-Québec, de Saint-Hyacinthe et de Saint-Jean-sur-Richelieu, tandis que pour le canola, ils sont commencés dans toutes les régions, sauf en Abitibi-Témiscamingue. Les semis de soya progressent de façon normale.

Au 6 mai, les plantations de **pommes de terre** pour les marchés de primeurs, qui ont débuté en Montérégie et dans Lanaudière, étaient réalisées dans une proportion variant entre 10 et 50 %. En date du 20 mai, les plantations ont débuté dans toutes les régions, sauf en Abitibi-Témiscamingue et au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les travaux sont réalisés dans une proportion variant de 5 à 95 %, voire terminés dans certains secteurs de Saint-Hyacinthe. Le pourcentage moyen de réalisation des travaux est de près de 30 % dans l'ensemble des régions.

Pour les détails par région et par culture (céréales, maïs-grain, soya, pommes de terre, haricot sec et canola), veuillez consulter le *Tableau du pourcentage moyen de réalisation des plantations et des semis* à la fin du présent rapport.

L'ensemencement du **maïs fourrager**, qui a débuté entre la fin d'avril et le milieu de mai, est réalisé de façon très variable. Ainsi, en Montérégie, les semis sont réalisés dans une proportion de 80 à 100 %. On constate une grande variabilité dans les autres régions, soit de 35 à 85 %, sauf dans la région du Bas-Saint-Laurent où seulement 15 % des semis sont faits.

Les semis de pois des **légumes de transformation** ont débuté vers la fin du mois d'avril et le début de mai dans toutes les régions productrices. L'avancement des semis varie de 45 à 65 % selon les régions. Le Centre-du-Québec et le secteur de Granby sont ceux où les semis sont les plus avancés. Quant aux semis de maïs sucré et de haricots, ils ont débuté notamment dans les secteurs de Saint-Hyacinthe et de Saint-Jean-sur-Richelieu dans les temps normaux, voire en avance pour le maïs sucré dans ce dernier secteur. Ainsi, entre 10 et 20 % des semis sont réalisés dans ces deux secteurs.

L'ensemencement des **cultures maraîchères** a commencé, de façon générale, entre la fin d'avril et la mi-mai pour les différentes catégories de légumes. Les travaux se font dans les périodes normales pour l'ensemble des cultures, sauf pour les légumes feuillus et divers où l'on observe une avance de plus d'une semaine en Estrie et un retard de quelques jours à une semaine dans Lanaudière. Le beau temps des deux dernières semaines a permis de reprendre en partie le retard. Pour l'ensemble de ces cultures, les semis et les plantations ont été réalisés dans de bonnes conditions.

Les conditions des cultures au 20 mai

Les conditions de développement du **foin** sont bonnes dans la majorité des régions, et le stade de croissance de cette culture correspond à celui habituellement observé à cette période. Le manque de chaleur dans certaines régions, notamment en Abitibi-Témiscamingue et en Mauricie, et le manque d'eau en Estrie en ont cependant ralenti la croissance. On a également rapporté des dommages localisés à la suite d'une crue des eaux de la Rivière-Bleue (28 et 29 avril) dans le secteur de Rivière-du-

Loup. Également, dans le secteur de l'Outaouais, la présence importante d'un insecte (hespéries des graminées) a été observée dans quelques prairies.

Les conditions ont favorisé l'émergence des cultures, et les champs de céréales et de maïs-grain présentent une belle levée uniforme. Le maïs-grain semé en avril a atteint le stade de deux à trois feuilles. Les conditions printanières ont également été favorables à l'ensemble des cultures fruitières, légumières et à l'activité des abeilles. Somme toute, la saison 2008 prend un bon départ.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

En date du 20 mai 2008, 251 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 328 à la même période en 2007. De ces avis de dommages, 20 sont reliés au miel (période d'hivernage), 15 aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 6 aux cultures maraîchères et 5 aux petits fruits (fraisnières : 3, framboisières : 2). Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 197, comparativement à 224 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour, qui concernent uniquement la protection en période d'hivernage dans le miel, sont de 31 300 \$.

**TABLEAU DU POURCENTAGE MOYEN DE RÉALISATION
DES PLANTATIONS ET DES SEMIS EFFECTUÉS AU 20 MAI 2008**

Région du suivi sur l'état des cultures à La Financière agricole	Céréales de printemps	Maïs- grain	Soya	Pommes de terre	Haricot sec	Canola
Abitibi-Témiscamingue	5	85	0	0	---	0
Bas-Saint-Laurent	8	---	8	1	---	8
Capitale-Nationale	19	25	25	25	0	25
Centre-du-Québec	90	83	53	N. D.	53	---
Chaudière-Appalaches Secteur de Lévis	80	80	55	50	---	55
Chaudière-Appalaches Secteur de Sainte-Marie- Saint-Georges	60	40	35	---	---	35
Côte-Nord	13	---	---	---	---	---
Estrie	88	88	88	---	---	---
Gaspésie-Îles-de-la- Madeleine	5	---	---	3	---	---
Launaudière	87	55	13	65	0	---
LaurentidesLaval	80	55	18	---	---	---
Mauricie	88	70	25	60	0	80
Montérégie Secteur de Granby	95	93	83	93	---	---
Montérégie Secteur de Saint-Hyacinthe	100	95	80	95	5	---
Montérégie Secteur de Saint-Jean-sur- Richelieu	99	93	65	70	15	---
Montérégie Secteur de La Prairie- Salaberry-de-Valleyfield	100	98	68	73	0	---
Outaouais	59	50	5	33	---	---
Saguenay-Lac-Saint-Jean	25	80	20	0	---	30
Total* :	51	85	55	30	5	23

Notes :

* Pourcentage pondéré par les superficies.

--- : Moins de trois clients.

N. D. : Données non disponibles.

Céréales de printemps : avoine, orge et blé.

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes
tél. : 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Gérer le suivi de l'état des cultures (SUEC) » : *État des cultures et pourcentage moyen des semis et des plantations réalisés au 6 mai et au 20 mai 2008*, La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP-MAPAQ);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
Bilans climatologiques mensuels et saisonniers, Centre de ressources en impacts et adaptation au climat et à ses changements, Environnement Canada;
Conditions météo en temps réel, Centre Météo UQUAM-Montréal.

AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts réels qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

**La Financière
agricole**
Québec 

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 3 juin 2008

Rapport N° 2

En bref :

- Les températures ont été fraîches, et les précipitations, variables selon les secteurs au cours de la période du 19 mai au 1^{er} juin;
- Les travaux de semis sont terminés pour le maïs-grain, tandis qu'ils le sont dans une proportion de 82 % pour les céréales, de 93 % pour le soya, de 87 % pour le canola et de 50 % pour le haricot sec;
- Les plantations de pommes de terre sont réalisées dans une proportion de 81 %;
- Dans certaines régions, les conditions climatiques de la fin de mai ont retardé les semis et les plantations, nécessitant le report des dates limites de semis pour le blé;
- On observe un ralentissement de la germination, de la levée et de la croissance des cultures annuelles;
- Plusieurs framboisières ont été endommagées par l'accumulation de neige;
- Une averse de grêle est survenue le 2 juin dans le secteur de Saint-Eustache;
- On rapporte 358 avis de dommages, comparativement à 468 l'an dernier à la même période.

Résumé des conditions météorologiques du 19 mai au 1^{er} juin

La semaine du 19 au 25 mai a été caractérisée par des températures fraîches et du temps variable et parfois orageux. Les températures moyennes, qui ont varié selon les régions entre 8 et 12 °C, ont été inférieures aux normales de -1 à -3,5 °C. Les précipitations hebdomadaires ont varié entre 10 et 25 mm, réparties sur une période de 4 à 5 jours, ce qui correspond aux quantités normales de 15 à 25 mm. Des averses et des orages, parfois accompagnés de vents violents et de grêle, ont été enregistrés par endroits.

Sous l'influence d'air nordique, les températures de la période du 26 mai au 1^{er} juin ont été plus froides qu'à l'habitude. Des températures près du point de congélation ont été enregistrées à quelques reprises, et des gelées ont également été rapportées dans certains secteurs. Les températures moyennes ont varié selon les régions entre 9 et 14 °C, ce qui représente un écart négatif de -2 à -4 °C par rapport aux normales saisonnières. Malgré quelques belles périodes ensoleillées, le temps a aussi été instable et ponctué d'averses de faibles à fortes selon les

endroits. De la neige et de la giboulée ont été enregistrées en Abitibi-Témiscamingue les 26 et 27 mai. Les précipitations ont totalisé entre 15 et 30 mm, réparties sur une période de 4 à 6 jours. Les quantités de pluie ont toutefois atteint entre 40 et 60 mm, réparties sur une période de 3 à 4 jours, en Montérégie ainsi qu'en Estrie. Les 30 et 31 mai particulièrement, des orages accompagnés de fortes averses ont laissé des précipitations pouvant atteindre de 70 à 100 mm dans certaines localités du secteur de La Prairie. Les quantités normales de précipitations pour cette période sont de 15 à 25 mm.

La progression des ensemencements et des plantations au 3 juin

Malgré des conditions parfois maussades, l'ensemencement des céréales, des protéagineuses et du maïs-grain ainsi que les plantations des pommes de terre ont progressé de façon régulière dans la majorité des régions et plusieurs travaux sont terminés. La grande majorité de l'ensemencement a été réalisée entre la fin des mois d'avril et de mai, dans de très bonnes conditions. Les pluies occasionnelles ont toutefois nui à certains travaux par

endroits, notamment dans certains champs dans les terres fortes ou ceux moins bien drainés. En Abitibi-Témiscamingue, les précipitations fréquentes, le maintien du temps froid et le peu d'ensoleillement ont nui à l'ensemencement, particulièrement en Abitibi où seulement 10 à 20 % des semis sont faits.

En date du 3 juin, plus de 93 % des ensemencements des céréales, des protéagineuses et du maïs-grain sont terminés. Alors qu'ils sont terminés pour le **maïs-grain**, les semis sont réalisés à 82 % pour les **céréales** (77 % pour l'**avoine**, 96 % pour le **blé** et 80 % pour l'**orge**), à 93 % pour le **soya**, à 87 % pour le **canola** et à 50 % pour le **haricot sec**. Le pourcentage moyen de réalisation des plantations de **pommes de terre** est de près de 81 % dans l'ensemble des régions.

Il reste entre 2 et 10 % des ensemencements de superficies **d'avoine et d'orge** à réaliser dans la Capitale-Nationale, la Côte-Nord, la Chaudière-Appalaches, la Mauricie, l'Outaouais et Laurentides-Laval. Il reste également entre 10 et 20 % de l'avoine et de l'orge à ensemercer au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ainsi qu'une proportion de 40 % dans le Bas-Saint-Laurent, de 50 % en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et jusqu'à 70 % en Abitibi-Témiscamingue. Pour le **canola**, 5 % des semis sont encore à faire dans la Mauricie, la Capitale-Nationale, le nord de la Chaudière-Appalaches et au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ainsi qu'une proportion de 25 et 30 % respectivement en Abitibi-Témiscamingue et dans le Bas-Saint-Laurent.

Pour la culture du **blé**, il reste 5 % des semis à faire dans la Capitale-Nationale, 20 % dans le Bas-Saint-Laurent et jusqu'à 50 % en Abitibi-Témiscamingue. Les pluies fréquentes et les températures fraîches du mois de mai dans ces régions, en plus des conditions quasi hivernales dans la dernière semaine de mai en Abitibi et dans le nord du Témiscamingue, ainsi que le printemps particulièrement tardif dans la Capitale-Nationale (secteur est, particulièrement), le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ont nécessité le report des dates limites de semis du blé, du 1^{er} au 10 juin pour ces quatre régions.

L'ensemencement du **soya** est terminé en Estrie et dans le secteur de Granby, et il est très avancé dans la plupart des autres régions. En effet, il reste entre 5 et 15 % des semis à réaliser dans ces régions, sauf au Saguenay-Lac-Saint-Jean où 30 % des semis sont à faire. Pour

la culture du **haricot sec**, entre 5 et 10 % des semis sont à faire dans le Centre-du-Québec et en Montérégie, sauf dans le secteur de Saint-Hyacinthe (40 %). Par ailleurs, en Mauricie et dans Laurentides-Laval, les superficies ensemencées sont respectivement de 5 et 15 %.

Les plantations de **pommes de terre** ont progressé considérablement et sont ainsi très avancées ou terminées dans la plupart des régions productrices. Cependant, dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de l'Outaouais, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, entre 50 et 75 % des plantations sont réalisées, tandis que dans le Bas-Saint-Laurent, seulement 10 % des plantations sont faites.

Pour les détails par région et par culture (céréales, maïs-grain, soya, pommes de terre, haricot sec et canola), veuillez consulter le *Tableau du pourcentage moyen de réalisation des plantations et des semis* à la fin du présent rapport.

Les semis et les plantations des **cultures maraîchères** se poursuivent dans toutes les régions, mais la progression a été quelque peu retardée pour certaines, étant donné les conditions climatiques des dernières semaines.

Les conditions des cultures au 3 juin

Dans l'ensemble, la levée des cultures et la croissance végétative se sont poursuivies, mais elles ont été ralenties par les températures fraîches : au 1^{er} juin, le cumulatif des degrés-jours de base 5 °C (dj5) était en moyenne de 160 dj5 dans les secteurs périphériques, de 250 dj5 dans les secteurs centraux et de 350 dj5 dans les secteurs métropolitains, ce qui correspond à un retard de quelques jours à une semaine par rapport à la normale.

Bien que l'on constate un ralentissement de la levée des **pommes de terre**, dû aux températures fraîches dans les premiers champs plantés, on observe les premières levées dans les plantations plus hâtives, notamment dans la région de Montréal, où elle est cependant inégale par endroits. On observe également un ralentissement de la germination, de la levée et de la croissance des **cultures maraîchères**. Une averse de grêle est survenue le 2 juin dans le secteur de Saint-Eustache (municipalités de Saint-Joseph-du-Lac, d'Oka et de Mirabel). Selon les premières observations, les vergers ainsi que certaines productions maraîchères et fruitières (framboisiers) ont été abîmés.

Pour les **fraises**, le développement est aussi ralenti par le temps frais des dernières semaines. Les premières fraises sous bâche ont été récoltées en Montérégie. Le développement des **framboises** est normal malgré un léger retard de croissance. Plusieurs framboisières ont été endommagées par l'accumulation de neige, qui a causé le bris des tiges et l'arrachage des bourgeons. Ainsi, la coupe de tiges au niveau du sol a été nécessaire par endroits. La pollinisation a été bonne dans l'ensemble des régions productrices de **pommes**.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

En date du 3 juin 2008, 358 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 468 à la même période en 2007. De ces avis de dommages, 34 sont reliés aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 21 aux ruches (période d'hivernage), 17 aux légumes (cultures maraîchères : 16; légumes de transformation : 1) et 16 aux petits fruits (bleuetières : 3; fraisières : 9; framboisières : 3), 7 aux pommes et 1 aux pommes de terre. Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 260, comparativement à 283 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 115 350 \$, dont 102 025 \$ pour la période d'hivernage des ruches, 11 580 \$ pour les cultures maraîchères et 1 750 \$ pour les petits fruits.

**TABLEAU DU POURCENTAGE MOYEN DE RÉALISATION
DES PLANTATIONS ET DES SEMIS EFFECTUÉS AU 3 JUIN 2008**

Région du suivi sur l'état des cultures à La Financière agricole	Céréales de printemps	Maïs- grain	Soya	Pommes de terre	Haricot sec	Canola
Abitibi-Témiscamingue	32	100	100	50	---	75
Bas-Saint-Laurent	62	---	90	10	---	70
Capitale-Nationale	92	100	95	95	0	95
Centre-du-Québec	100	100	90	100	90	---
Chaudière-Appalaches Secteur de Lévis	93	100	90	90	---	90
Chaudière-Appalaches Secteur de Sainte-Marie- Saint-Georges	92	100	90	---	---	100
Côte-Nord	95	---	---	---	---	---
Estrie	100	100	100	---	---	---
Gaspésie-Îles-de-la- Madeleine	48	---	---	50	---	---
Launaudière	100	100	95	100	15	---
Laurentides-Laval	98	100	95	---	---	---
Mauricie	95	100	85	100	5	95
Montérégie Secteur de Granby	100	100	100	100	---	---
Montérégie Secteur de Saint-Hyacinthe	100	100	95	100	60	---
Montérégie Secteur de Saint-Jean-sur- Richelieu	100	100	95	100	95	---
Montérégie Secteur de La Prairie- Salaberry-de-Valleyfield	100	100	95	95	90	---
Outaouais	96	99	90	75	---	---
Saguenay-Lac-Saint-Jean	85	100	70	75	---	95
Total* :	82	100	93	81	50	87

Notes :

* Pourcentage pondéré par les superficies.

--- : Moins de trois clients.

Céréales de printemps : avoine, orge et blé.

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes
tél. : 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Gérer le suivi de l'état des cultures (SUEC) » : *Pourcentage moyen des semis et des plantations réalisés au 3 juin 2008*, La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP-MAPAQ);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
Bilans climatologiques mensuels et saisonniers, Centre de ressources en impacts et adaptation au climat et à ses changements, Environnement Canada;
Conditions météo en temps réel, Centre Météo UQUAM-Montréal.

AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts réels qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

**La Financière
agricole**
Québec 

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 17 juin 2008

Rapport N° 3

En bref :

- La période du 2 au 15 juin a été caractérisée par des contrastes thermiques et des conditions instables et parfois orageuses par endroits;
- Les vents violents, les forts orages et la grêle du 10 juin ont endommagé des champs de cultures maraîchères et les vergers, particulièrement dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu;
- Les travaux d'ensemencement des céréales, des protéagineuses, du maïs-grain ainsi que de plantation de pommes de terre sont terminés ou très avancés;
- Des conditions climatiques de la fin de mai et du début de juin ont retardé ou endommagé des semis ou plantations, ce qui a nécessité le report des dates limites pour certaines cultures dans certaines régions;
- De façon générale, les conditions de croissance ont été de bonnes à variables pour les céréales, les protéagineuses et le maïs-grain, malgré des difficultés reliées à l'excès de pluie;
- La première fauche de foin a débuté dans toutes les régions, dans des conditions variables;
- On observe un retard dans le calendrier des semis des légumes de transformation;
- La récolte de fraises a débuté dans certaines régions;
- La survie à l'hiver des bleuetières a été bonne dans l'ensemble, mais il y a eu du gel de fleurs dans la MRC de Maria-Chapdelaine;
- On rapporte 801 avis de dommages, comparativement à 762 l'an dernier à la même période.

Résumé des conditions météorologiques du 2 au 15 juin

La semaine du 2 au 8 juin

La semaine du 2 au 8 juin a été caractérisée par des températures fluctuantes, des précipitations variables et du temps orageux par endroits. En début de semaine, les températures ont été fraîches, et des gelées localisées ont été rapportées par endroits les 4 et 5 juin dans les vallées, les basses terres, les secteurs montagneux ainsi qu'au nord. À l'opposé, les 7 et 8 juin, le mercure a atteint des températures maximales de 28 à 32 °C, avec un humidex très élevé de 37 à 40 °C. Somme toute, les températures moyennes, qui ont varié selon les régions entre 12 et 19 °C, ont été généralement supérieures aux normales, ce qui représente un écart de 0,5 à 2,0 °C.

Dans l'ensemble, les précipitations hebdomadaires ont varié entre 10 et 20 mm, réparties sur une période de 2 à 5 jours, ce qui correspond aux quantités normales de 15 à 25 mm. Dans les secteurs de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Granby, ainsi qu'en Estrie, les pluies ont atteint 35 mm, réparties sur une période de 5 à 6 jours. Des orages accompagnés de grêle et de vents violents ont été enregistrés le 2 juin ainsi que du 6 au 8 juin. Le 2 juin particulièrement, des grêlons de un à trois centimètres ont été rapportés dans le secteur de Deux-Montagnes, occasionnant des dommages principalement dans les vergers.

La semaine du 9 au 15 juin

La semaine a été caractérisée par des contrastes thermiques et des conditions instables et orageuses par endroits. Alors que les températures maximales ont souvent varié entre 27 et

32 °C dans le sud de la province, le mercure est descendu entre 0 et - 4 °C (la nuit du 11 au 12 juin) en Abitibi (nuisant toutefois très peu aux cultures). Dans l'ensemble, les températures moyennes, qui ont varié selon les régions entre 14 et 22 °C, ont été supérieures aux normales dans la majorité des régions (écarts de 1,5 à 3 °C), sauf en Abitibi-Témiscamingue, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie où elles ont été près des normales (écarts de - 0,5 °C).

Les précipitations ont varié entre 10 et 25 mm, réparties sur une période de 2 à 4 jours, alors qu'elles ont atteint de 35 à 70 mm, sur une période de 5 à 6 jours en Chaudière-Appalaches, en Estrie, en Abitibi-Témiscamingue ainsi que dans les secteurs de Granby et de Victoriaville. Des précipitations pouvant atteindre de 90 à 115 mm ont été enregistrées dans certaines localités des secteurs de Lévis, de Sainte-Marie et de Sherbrooke. Les quantités normales pour cette période sont de 18 à 25 mm.

D'autre part, les températures très chaudes et l'instabilité de l'air ont entraîné le développement d'orages du 9 au 12 juin ainsi que les 14 et 15, dont certains accompagnés de temps violents. Le 10 juin, en milieu d'après-midi, des vents violents, de forts orages et de la grêle ont été enregistrés dans l'ensemble de la Montérégie. Le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu, en particulier, les municipalités de Saint-Blaise-sur-Richelieu, d'Henryville de Mont-Saint-Hilaire, de Sainte-Clotilde-de-Châteauguay, de Napierville et de Saint-Rémi ont été les plus touchées par ces conditions. Selon les premières observations, les principaux dommages ont été enregistrés dans les cultures maraîchères du secteur des Jardins-de-Napierville et les vergers de Mont-Saint-Hilaire, ce dernier secteur ayant été endommagé par la grêle.

Ensemencements et plantations au 17 juin

En date du 17 juin, les ensemencements sont terminés pour le **blé**, le **maïs-grain**, le **canola** et le **soya** (sauf quelques exceptions), alors qu'ils sont très avancés pour le **haricot sec** (98 %), l'**orge** (98 %) et l'**avoine** (94 %). Ceux du **maïs fourrager** de même que les plantations de **pommes de terre** se sont terminés, pour la majorité des secteurs, selon les périodes habituelles. Cependant, les pluies fréquentes et parfois abondantes depuis la fin du mois de mai ont nécessité le report des dates limites de certaines cultures dans certaines régions.

Dans l'ensemble, l'ensemencement des céréales est presque terminé, à l'exception de quelques superficies d'avoine et d'orge qu'il reste à réaliser en Gaspésie (2 et 3 %). Par contre, en Abitibi-Témiscamingue, les travaux d'ensemencement ont été très difficiles (précipitations fréquentes, maintien du temps froid et peu d'ensoleillement) et il reste entre 20 et 50 % des ensemencements de superficies d'**avoine** et d'**orge** à faire. Malgré le report des dates limites de semis du 15 au 20 juin dans cette région, on s'attend à ce que certains travaux d'ensemencement ne soient pas achevés avant les dates limites. Pour la culture du **canola**, la date limite de semis avait été reportée du 10 au 15 juin en Abitibi-Témiscamingue, et l'ensemencement a pu être fait à l'intérieur de cette échéance.

L'ensemencement du **soya** est très avancé dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu (98 %) et terminé ailleurs. Pour la culture du **haricot sec**, entre 15 et 20 % des semis sont à faire dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu, et environ 3 % dans celui de Saint-Hyacinthe. La majorité des champs ont bénéficié de très bonnes conditions pour les semis, la levée et la croissance des cultures. Cependant, le temps frais et les conditions pluvieuses de la fin de mai et du début de juin, particulièrement en Montérégie, ont nui à la levée des derniers semis (pourriture des semences), et certains champs de soya et de haricots secs ont été réensemencés. La conjoncture a nécessité le report des dates limites de semis du haricot sec du 15 au 24 juin pour les secteurs de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Saint-Hyacinthe, et celui des semis du soya du 10 ou du 15 juin selon les unités thermiques par municipalité, au 24 juin pour tous les secteurs de la Montérégie.

Pour la culture des **pommes de terre**, la date limite de plantation avait été reportée du 10 au 15 juin à Amos, et les plantations étaient terminées à cette date.

Les semis des **légumes de transformation** sont réalisés pour les haricots, les pois et le maïs sucré dans une proportion de 30 à 100 %. Ceux des pois sont toutefois les plus avancés. Les précipitations fréquentes des dernières semaines ont causé un retard dans le calendrier des semis pour les pois et le maïs sucré. Les pluies fréquentes et abondantes qui perdurent depuis le 30 mai retardent les derniers semis et font pourrir la semence de plusieurs champs moins bien égouttés. Ces derniers nécessitent des ressemis.

Les semis dans les **cultures maraîchères** vont bon train, notamment pour les légumes divers et les légumes-racines, et ils sont terminés dans certaines régions. Les pluies fréquentes ont nécessité le report de la date limite des semis du 10 au 18 juin pour les courges d'hiver dans les secteurs de Granby et de Saint-Jean-sur-Richelieu. Aussi, quelques champs ont dû être réensemencés dans le secteur de Saint-Hyacinthe à cause du temps pluvieux et frais.

Les conditions des cultures au 17 juin

Au 17 juin, les conditions d'humidité du sol étaient qualifiées de normales dans l'est de la province, à l'exception de la partie sud de la Chaudière-Appalaches où les sols étaient secs, alors que l'on a observé un surplus d'eau dans le sud et l'ouest du Québec.

De façon générale, les conditions météorologiques pour la croissance ont été de bonnes à variables, et le stade de développement des **céréales**, des **protéagineuses** et du **maïs-grain** correspond à la période habituelle ou est en retard de quelques jours à une semaine. Cependant, en Estrie, la croissance des cultures est en avance de quelques jours à plus d'une semaine. Toutefois, des températures changeantes (temps frais mêlé d'épisodes de chaleur et d'humidité), des périodes de pluie s'étendant sur plusieurs jours, des épisodes de pluies diluviennes, de forts vents et de la grêle entre la fin du mois de mai et la mi-juin ont nui au développement optimal des cultures par endroits.

En effet, des dommages ont été observés, particulièrement dans certains champs de soya et de haricots secs, où des reprises de semis ont été faites à cause de la pourriture de la semence et d'une levée inégale. De façon générale, les conditions de croissance ont été bonnes pour le maïs-grain. Des travaux d'application d'herbicides et d'engrais ont cependant été retardés. Les pluies combinées au temps frais ont également fait pourrir la semence de quelques champs de maïs, ce qui a nécessité des reprises de semis partielles ou totales.

Par ailleurs, en Chaudière-Appalaches, on a signalé la présence d'un insecte (larve de la tipule) qui a causé des dommages dans les champs de céréales en dévorant les graines en germination. Les problèmes sont

majoritairement survenus dans les champs en semis direct et les labours de printemps.

La **première fauche de foin** a débuté entre le 28 mai et le 17 juin. Les conditions climatiques des dernières semaines ont été peu propices à la récolte de foin sec. Au 17 juin, les travaux se déroulaient selon la période habituelle ou étaient en retard de quelques jours, voire jusqu'à plus d'une semaine, notamment dans l'Outaouais, mais ils étaient en avance dans l'Estrie. La fauche est réalisée dans une proportion variant entre 10 et 55 % dans les régions du sud-ouest et du centre, même jusqu'à 80 % dans certains secteurs de l'Estrie. Elle débute dans les régions plus au nord et à l'est (entre 0 et 5 %). Dans l'ensemble, on anticipe des rendements variables.

La récolte des **fraises** a débuté avec quelques jours à une semaine de retard par rapport à la période habituelle, sauf dans l'Estrie où elle est en avance de quelques jours à une semaine. Les conditions de croissance sont de bonnes à variables selon les secteurs. La cueillette est effectuée entre 5 et 20 %. La survie à l'hiver des **bleuetières** a été bonne. Toutefois, du gel de fleurs a été signalé dans les bleuetières de la MRC de Maria-Chapdelaine, à la suite des gelées observées au début de juin. Malgré les températures plutôt fraîches, le développement des bleuets se poursuit normalement dans la majorité des bleuetières. La grêle du 2 juin a endommagé des **pommiers** dans le secteur de Deux-Montagnes de Laurentides-Laval. Selon les premières observations, les dommages semblent variables. Dans les lopins les plus touchés, les arbres n'ont pratiquement plus de feuilles, ni de pommes. Dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu, la grêle du 10 juin, de la grosseur d'une balle de golf, a endommagé les vergers de Mont-Saint-Hilaire, et la récolte de certains vergers serait une perte totale.

Pour la culture des **pommes de terre**, les conditions de plantation et de croissance ont été bonnes. On observe cependant quelques cas de pourriture de plantons, en raison de l'excès de pluie. Pour les **cultures maraîchères**, les récoltes de certains légumes ont débuté autour du 5 juin, malgré les températures fraîches qui ont retardé la croissance. Par ailleurs, le temps violent du 10 juin a occasionné des dommages importants dans les champs de laitue et d'oignons, particulièrement dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu. Aussi, l'excès de pluie, le temps frais et le temps violent ont nécessité, par endroits, le réensemencement de

quelques champs, occasionné des dommages localisés et des retards dans les traitements phytosanitaires en Montérégie.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

En date du 17 juin 2008, 801 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 762 à la même période en 2007. De ces avis de dommages, 272 sont reliés aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 78 aux légumes (cultures maraîchères : 67; légumes de transforma-

tion : 11) et 33 aux petits fruits (bleuetières : 7; fraisières : 20; framboisières : 6), 38 aux pommes, 21 aux ruches (période d'hivernage) et 5 aux pommes de terre. Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 284, comparativement à 315 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 155 090 \$, dont 137 541 \$ pour la période d'hivernage des ruches et 15 800 \$ pour les cultures maraîchères.

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Rénald Levesque, agronome, Direction de l'intégration des programmes tél. : 418 838-5610, poste 6101

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Gérer le suivi de l'état des cultures (SUEC) » : *Suivi de l'état des cultures au 17 juin 2008*, La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP-MAPAQ);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
Bilans climatologiques mensuels et saisonniers, Centre de ressources en impacts et adaptation au climat et à ses changements, Environnement Canada;
Conditions météo en temps réel, Centre Météo UQUAM-Montréal.

AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts réels qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 2 juillet 2008

Rapport N° 4

Synthèse de mi-saison

Ce rapport inclut également un résumé des bilans de mi-saison par région administrative, qui sont disponibles sur le site Internet de La Financière agricole du Québec, à l'adresse suivante : www.fadq.qc.ca, sous les sections « Accès média – Événements – Bilans en assurance récolte ». Vous pouvez également consulter les numéros précédents de l'*État des cultures*, à la section « Publications » du Centre de documentation à la même adresse.

En résumé :

- Les conditions hivernales ont été généralement favorables à la survie à l'hiver des prairies, des plants de petits fruits et des pommiers. Les pertes hivernales dans les ruches, estimées à 16,6 %, sont de moindre importance qu'en 2007. Dans l'ensemble, les travaux de semis et de plantation se sont déroulés dans de bonnes conditions. Toutefois, en raison de périodes non favorables dans quelques secteurs, les dates limites des semis et des plantations ont été reportées pour certaines cultures.
- De façon générale, la germination et la levée se sont déroulés dans des conditions adéquates. On a observé une très belle floraison des pommiers et des conditions propices pour la pollinisation ainsi que pour le développement des pommes et des petits fruits, malgré quelques cas de gel tardif.
- La croissance des cultures annuelles a été bonne sans être optimale, compte tenu d'un manque de pluie et de chaleur en mai, suivi d'un excès de pluie généralisé en juin. Cette dernière situation a particulièrement nui aux céréales et aux traitements phytosanitaires. De plus, certains secteurs ont connu des conditions de temps violents qui ont abîmé principalement les pommes et les cultures maraîchères. Au début de juillet, les stades de développement des cultures annuelles, des petits fruits et des pommes, pour la grande majorité des régions, correspondaient aux périodes habituelles ou étaient légèrement en retard.
- La première fauche de foin a été ralentie ou arrêtée par les pluies fréquentes, soutenues et parfois abondantes au cours du mois de juin dans l'ensemble des régions : les rendements de la première fauche s'annoncent autour de la moyenne à supérieurs à celle-ci, mais de qualité variable.
- Les rendements des cultures annuelles, des petits fruits, des pommes et de la première miellée s'annoncent, pour leur part, autour des moyennes. Par contre, des baisses variables de rendement ou de qualité pourraient être enregistrées dans les secteurs qui ont connu des conditions de pluies excessives, parfois accompagnées de grêle et de vents violents.
- En résumé, le début de la saison 2008 a été généralement favorable à la production agricole, mis à part certaines conditions climatiques qui ont nui au développement des cultures et au déroulement des premières récoltes. Le nombre d'avis de dommages est de 1 619, comparativement à 1 106 l'an dernier à la même période, et de 1 695 avis en moyenne pour les cinq dernières années.

Survie à l'hiver

De façon générale, la survie à l'hiver des prairies, des plants de petits fruits (fraises,

framboisières et bleuetières), des pommiers et des ruches a été bonne, grâce à un couvert de neige suffisant et à des températures clémentes. Toutefois, des dommages dus au gel du sol

ont été observés par endroits dans les luzernières, notamment en Montérégie. On a rapporté la même situation dans les fraisières et les framboisières de l'Estrie. On a constaté également de faibles dommages (branches cassées) dus à la neige abondante dans certains vergers, notamment en Chaudière-Appalaches. Des pertes hivernales dans les ruchers ont été enregistrées : estimées à 16,6 %, elles sont dues à plusieurs facteurs, dont le varroa, mais sont de moindre importance qu'en 2007.

Période d'ensemencement

Le sol n'a pas gelé en profondeur, et la fonte de la neige ainsi que l'assèchement des terrains au printemps se sont produits rapidement. Dans les régions de l'est du Québec, les faibles quantités de pluie printanière ont contribué à la réalisation des semis et des plantations en temps opportun, malgré la quantité importante de neige à fondre. Dans l'ensemble, les travaux d'ensemencement des cultures annuelles ont débuté selon les périodes habituelles et se sont déroulés dans des conditions adéquates, sauf en Abitibi-Témiscamingue. D'ailleurs, dans cette région, 20 à 25 % des superficies de céréales, de canola et de pommes de terre n'ont pu être ensemencées à cause des pluies très fréquentes en mai et en juin. De plus, en Montérégie, certains travaux d'ensemencement ont été retardés à cause de la période pluvieuse, accompagnée de températures fraîches de la fin de mai au 23 juin. Cette situation a nécessité, dans l'ensemble de la Montérégie, le report des dates limites des semis du pois et du maïs sucré de transformation, du soya, du haricot sec ainsi que des courges d'hiver, selon les secteurs.

Développement des cultures

De façon générale, la germination, la levée et la croissance des cultures annuelles ont été bonnes. Le déficit de précipitations et le manque de chaleur en mai, selon les secteurs, ont cependant empêché le développement optimal des cultures annuelles au début de la croissance. L'arrivée des pluies, par la suite, a favorisé un bon développement végétatif. Cependant, la fréquence et l'abondance des précipitations en juin ont occasionné un jaunissement des plants (maïs, soya, céréales), un retard de croissance, des difficultés dans les traitements phytosanitaires, un ralentissement du travail des abeilles ainsi que de la moisissure des fraises. Les champs de céréales semés tardivement et moins bien égouttés ont souffert davantage de ces conditions. On a observé, également, de la

pourriture des semences, des levées de cultures inégales, de la pourriture et de l'asphyxie du système racinaire de plusieurs cultures, la présence d'insectes et la propagation de maladies, particulièrement en Montérégie. Conséquemment, plusieurs champs ont été réensemencés, mais encore dans des conditions difficiles. On a signalé la présence d'un insecte (larve de la tipule) qui a causé des dommages d'intensité variable dans les champs de blé, d'orge, de maïs-grain et de protéagineuses en Estrie et en Chaudière-Appalaches. On a par ailleurs observé une très belle floraison des pommiers et des conditions adéquates pour la pollinisation ainsi que pour le développement des pommes et des petits fruits. Par contre, le gel de fleurs a été rapporté dans les fraisières en Mauricie et dans le Bas-Saint-Laurent, ainsi que dans les bleuettières au Saguenay-Lac-Saint-Jean, à cause des gelées survenues à la fin de mai et au début de juin. Ce gel aura peu ou pas de conséquences sur les rendements.

En date du 2 juillet, les stades de développement des cultures annuelles, des petits fruits et des pommes correspondaient aux périodes habituelles ou étaient légèrement en retard dans l'ensemble des régions. Cependant, en Abitibi-Témiscamingue, les températures froides, le peu d'ensoleillement et l'excès de pluie ont occasionné plus de difficultés pour la germination, la levée et le développement des plantes. Conséquemment, la croissance végétative accuse un retard de une à deux semaines par rapport à la normale. Par ailleurs, certains secteurs ont connu des conditions de temps violents qui ont endommagé les cultures. En effet, des orages accompagnés de vents violents, de grêle et de pluies abondantes, en juin, ont occasionné des dommages localisés à certaines cultures, principalement dans les régions de Laurentides-Laval et de la Montérégie, particulièrement les secteurs de Saint-Jean-sur-Richelieu (légumes et pommes) et de Granby (pommes), dans Lanaudière (grandes cultures et légumes) ainsi qu'en Mauricie (grandes cultures).

Déroulement des premières récoltes et aperçu des rendements au 2 juillet

Le déficit de précipitations et le manque de chaleur en mai, selon les secteurs, ont ralenti le développement des plantes fourragères. La fauche a été retardée ou arrêtée par les pluies fréquentes, soutenues et parfois abondantes au cours du mois de juin dans l'ensemble des régions. Au 2 juillet, la première fauche de foin était réalisée entre 50 et 80 % en Montérégie (sauf dans le secteur de Granby), dans le

Centre-du-Québec, Laurentides-Laval et Lanaudière. En Estrie, en Chaudière-Appalaches et dans le secteur de Granby, elle était récoltée dans une proportion variant entre 25 et 30 %. Dans les autres régions, seulement 5 à 10 % de la récolte était effectuée. Entre le 17 juin et le 2 juillet dans les régions de l'Outaouais, de l'Estrie, de la Mauricie, de la Capitale-Nationale et dans le secteur nord de la Chaudière-Appalaches, le pourcentage récolté est demeuré inchangé ou a peu évolué, en raison des pluies très fréquentes qui ont empêché la fenaison et rendu les terrains impraticables.

De façon générale, la récolte de foin sec a été difficile. Par conséquent, une plus grande proportion de foin humide a été récoltée. Ainsi, des retards de coupe dus aux précipitations très fréquentes causeront des pertes de qualité. On a observé également des pertes par excès de pluie après la coupe. Somme toute, les rendements de la première fauche s'annoncent autour de la moyenne à supérieurs à celle-ci, mais de qualité variable.

La cueillette des fraises a débuté avec un léger retard par rapport à la période habituelle, en raison du manque de chaleur. Au 2 juillet, 50 à 60 % de la récolte était réalisée dans les régions de Laurentides-Laval, en Montérégie et en Estrie. Dans les autres régions, elles étaient récoltées entre 10 et 45 %. Malgré le gel de fleurs et les pluies abondantes, les rendements s'annoncent autour de la moyenne à supérieurs à celle-ci et de qualité variable.

Dans la majorité des régions, les rendements des céréales, du maïs-grain, du soya, des protéagineuses et du maïs fourrager s'annoncent autour des moyennes. Toutefois, en Abitibi-Témiscamingue, en Outaouais et en Estrie, on s'attend à ce qu'ils soient inférieurs aux moyennes, particulièrement pour les céréales, mais également pour le maïs. Pour les bleuets, les framboises, les pommes, les pommes de terre, les légumes et la première miellée, on prévoit des rendements généralement autour des moyennes. Par contre, des baisses variables de rendement ou de qualité pourraient être enregistrées dans les secteurs qui ont connu des conditions de pluies excessives, parfois accompagnées de grêle et de vents violents.

En résumé, le début de la saison 2008 a été généralement favorable à la production agricole, mis à part certaines conditions climatiques qui ont nui au développement des cultures et au déroulement des premières récoltes.

Suivi des conditions météorologiques du 16 juin au 2 juillet

La période du 16 juin au 2 juillet a été caractérisée par des températures près des normales, mais du temps extrêmement instable donnant lieu à des précipitations quasi journalières ainsi qu'à des orages, parfois accompagnés de pluies diluviennes, de vents violents et de grêle. Les quantités normales de précipitations pour cette période sont de 30 à 50 mm.

Du 16 au 22 juin, les températures moyennes (14 à 18 °C selon les régions) ont été légèrement inférieures aux normales (écarts de - 1 à - 2 °C). Les précipitations ont varié entre 15 et 20 mm, réparties sur une période de 4 jours en Montérégie (sauf dans le secteur de Granby), alors qu'elles ont atteint entre 35 et 40 mm, sur une période de 6 à 7 jours dans les Laurentides, Lanaudière, l'Estrie, le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et l'Abitibi-Témiscamingue, ainsi que le secteur de Granby. Plus abondantes encore, les précipitations ont totalisé de 50 à 70 mm, sur une période de 6 à 7 jours, en Outaouais, en Mauricie, dans la Capitale-Nationale, la Chaudière-Appalaches, le Centre-du-Québec ainsi qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Des précipitations pouvant atteindre de 90 à 115 mm ont été enregistrées dans certaines localités des secteurs de Lévis et de Saint-Georges, et jusqu'à 150 mm dans Charlevoix.

Du 23 au 29 juin, les températures (de 15 à 21 °C selon les régions) ont été au-dessus des normales (écarts de 0,5 à 1,5 °C) à légèrement inférieures à celles-ci dans les secteurs de Québec et plus à l'est (écarts de - 0,5 à - 1 °C). À l'exception de l'ouest de la Montérégie (20 mm, réparties sur une période de 3 à 4 jours), les précipitations hebdomadaires ont varié entre 35 et 60 mm, sur 4 à 6 jours et ont atteint 85 mm en Mauricie (5 jours). Une quantité pouvant atteindre de 90 à 115 mm a été enregistrée dans certaines localités des secteurs de Trois-Rivières, de Saint-Georges et de Sherbrooke.

Pratiquement tous les jours, les conditions très instables ont favorisé le développement d'orages accompagnés de grêle, de vents violents et de fortes pluies. Le 16 juin, la grêle a endommagé des champs de maïs-grain, de soya et de pommes de terre des municipalités de Yamachiche, de Saint-Léon-le-Grand et d'Hérouxville en Mauricie. De forts orages accompagnés de grêle d'intensité variable ont également balayé l'ensemble du secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu, touchant particulièrement les municipalités de Stanbridge Station, de Bedford, de

Notre-Dame-de-Stanbridge, de Saint-Sabine, de Farnham, de Pike River, de Rougemont, de Mont-Saint-Grégoire, de Sainte-Brigide-d'Iberville et de Mont-Saint-Hilaire. Une dizaine de vergers au sud-ouest de Mont-Saint-Hilaire ont été gravement endommagés par la grêle. À Rougemont, elle a également abîmé quelques vergers à divers degrés. Ailleurs, les dommages se concentrent principalement aux grandes cultures, aux légumes et aux pommes de terre. Des champs de soya, particulièrement, ont été très endommagés. Le 29 juin, dans Lanaudière, un épisode de grêle dans les municipalités de Saint-Alexis et de Saint-Roch, ainsi qu'une mini-tornade à Sainte-Mélanie ont occasionné des dommages aux céréales et aux protéagineuses, ainsi qu'au maïs-grain et aux légumes. Pour ces deux dernières cultures, il s'agit d'un deuxième épisode de grêle, le premier étant survenu le 15 juin.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte au 2 juillet

Depuis le 17 juin (801 avis), on a rapporté l'enregistrement de 818 nouveaux avis de domma-

ges. En date du 2 juillet 2008, 1 619 avis de dommages ont été enregistrés, comparative-ment à 1 106 à la même période en 2007. Notons que la moyenne des avis de dommages, à la même date, pour les cinq dernières années (2003 à 2007) est de 1 695. Pour l'année 2008, ils sont répartis comme suit : 902 sont reliés aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs four-rager et aux protéagineuses, 245 aux légumes (cultures maraîchères : 176; légumes de trans-formation : 69) et 56 aux petits fruits (bleuetières : 10; fraisières : 40; framboisières : 6), 81 aux pommes, 22 aux ruches (période d'hiverna-ge : 21) et 15 aux pommes de terre. Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauva-gine est de 292, comparativement à 320 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 271 630 \$, dont 137 541 \$ pour la période d'hivernage des ruches, 132 350 \$ pour les cultures maraîchères et 1 745 \$ pour les petits fruits.

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes tél. : 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Informations pour les bilans régionaux de mi-saison 2007 à l'assurance récolte au 2 juillet, La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
Conditions météo en temps réel, Centre Météo UQUAM-Montréal.

AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts réels qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole, notamment en matière d'indemnité.

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 22 juillet 2008

Rapport N° 5

En bref :

- Le Québec a connu des températures fraîches et des conditions instables, fréquemment pluvieuses, orageuses et parfois accompagnées de grêle;
- En raison de l'excès de pluie, il est difficile de finaliser la première fauche de foin dans l'ensemble des régions. Cette situation retarde également la deuxième fauche;
- Le développement des céréales, des protéagineuses et du maïs a été ralenti en raison de l'excès de pluie et du manque de chaleur;
- La croissance des productions fruitières, légumières et des pommes de terre s'est poursuivie normalement;
- Les rendements des récoltes annuelles s'annoncent variables;
- La récolte des framboises est en cours et les rendements s'annoncent autour de la moyenne;
- On rapporte 2 595 avis de dommages, comparativement à 2 995 l'an dernier à la même période.

Résumé des conditions météorologiques du 30 juin au 20 juillet

Des températures saisonnières et du temps souvent ensoleillé ont caractérisé la première semaine de juillet (30 juin au 6 juillet), contrastant avec les conditions très pluvieuses du mois de juin. Les températures moyennes, qui ont varié selon les régions entre 17,5 et 20 °C, ont été légèrement inférieures aux normales, pour un écart de -0,5 à -1,0 °C. Les précipitations ont varié entre 5 et 15 mm, réparties sur une période de 1 à 3 jours dans les régions au sud du fleuve, à l'exception des secteurs de Lévis et de Rimouski. Au nord du fleuve ainsi qu'à Lévis et Rimouski, les pluies ont atteint 20 à 35 mm, réparties sur une période de 3 à 4 jours. Quelques orages ont été enregistrés, dont certains accompagnés de grêle et de vents violents (les 2, 3 et 4 juillet). Les quantités hebdomadaires normales de pluie pour cette période sont de 20 à 25 mm.

La semaine du 7 au 13 juillet a été caractérisée par des températures saisonnières, des précipitations variables et du temps orageux par endroits. En début de semaine (les 7 et 8 juillet), le mercure a atteint des températures de 30 à

32 °C, avec un indice humidex atteignant 40 °C. Les températures moyennes, qui ont varié selon les régions entre 18 et 21 °C, ont été généralement près des normales. Les précipitations ont varié entre 30 et 50 mm, réparties sur une période de 3 à 5 jours, alors qu'elles ont atteint entre 55 et 65 mm, sur une période de 4 à 6 jours dans la partie nord de Chaudière-Appalaches, au Saguenay-Lac-Saint-Jean ainsi que dans les secteurs de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Saint-Hyacinthe. Des précipitations pouvant atteindre de 70 à 90 mm ont été enregistrées dans certaines localités de ces régions et jusqu'à 110 mm sur la Côte-Nord. Des orages ont été enregistrés à quelques reprises, dont certains accompagnés de vents violents (du 8 au 10, et les 12 et 13 juillet).

La semaine du 14 au 20 juillet a été caractérisée par des températures saisonnières et des conditions encore souvent instables et parfois orageuses. Les températures moyennes, qui ont varié selon les régions entre 17 et 21 °C, ont été légèrement inférieures aux normales dans la majorité des régions (écarts de -0,5 °C), sauf au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, où elles ont été au-dessus des normales (écarts de 0,5 à 1,5 °C).

Les précipitations ont varié entre 20 et 50 mm, réparties sur une période de 4 à 5 jours, sauf au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans le Bas-Saint-Laurent où l'on a rapporté des quantités plus faibles, soit de 5 mm en moyenne, réparties sur une période de 2 à 3 jours. Des orages ont été signalés régulièrement en divers endroits, dont certains accompagnés de grêle. Le 16 juillet notamment, de fortes cellules orageuses ont laissé de la grêle dans les municipalités de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, de Saint-Luc-de-Vincennes, de Saint-Narcisse et de Saint-Barnabé en Mauricie. Des municipalités des secteurs de Nicolet et de Lotbinière ont également rapporté de la grêle.

Les conditions des cultures au 22 juillet

Au 22 juillet, on observe un surplus d'eau dans le sol dans l'ensemble du territoire. Les travaux aux champs (semis, récoltes, sarclage, pulvérisation) ont été difficiles. De plus, l'excès de pluie a entraîné la crue de certains cours d'eau (Beauce et Mauricie). Les pluies fréquentes et parfois abondantes et très fortes ont nécessité le report des dates limites des semis et des plantations de certaines cultures dans quelques régions. Ainsi, la date limite de semis du sarrasin a été reportée du 1^{er} au 8 juillet en Mauricie; celle du haricot de transformation en Montérégie et du haricot frais dans la Capitale-Nationale et le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu, du 15 au 21 juillet.

Les cultures fourragères et céréalières

Les pluies fréquentes en juin et en juillet, en plus de compliquer et de retarder la récolte de la **première fauche de foin**, ont occasionné des pertes de qualité (excès de pluie après la fauche et maturité excessive). Il est difficile de finaliser cette fauche dans l'ensemble des régions. Au 22 juillet, il restait entre 5 et 10 % des superficies à récolter dans les régions de la Montérégie (sauf Saint-Hyacinthe où elle est terminée) ainsi que dans le Centre-du-Québec, Lanaudière et les Laurentides-Laval. Dans celles de la Mauricie, de la Capitale-Nationale, de la Chaudière-Appalaches, de l'Estrie et du Saguenay–Lac-Saint-Jean, il restait entre 15 et 30 % des superficies à récolter. Quant aux régions de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Outaouais, il restait entre 35 et 45 % des superficies à récolter.

Le début de la **deuxième fauche de foin** a été retardée dans la plupart des régions. Dans les régions où la première fauche est la plus avancée, la deuxième récolte du foin a commencé entre le 10 et le 20 juillet et est réalisée dans une proportion variant de 5 à 20 %. Tout comme pour la première fauche, l'excès de pluie a rendu la récolte difficile. Les rendements s'annoncent toutefois autour de la moyenne à supérieurs à celle-ci, mais de qualité variable.

Dans l'ensemble, la culture du **maïs fourrager** a connu un bon début de saison. Le manque de chaleur en juillet a toutefois ralenti sa croissance par endroits. En Abitibi-Témiscamingue, au Saguenay–Lac-Saint-Jean et en Mauricie, on a observé jusqu'à une semaine de retard dans le développement des plants. Les rendements s'annoncent autour de la moyenne ou supérieurs à celle-ci.

Les conditions météorologiques requises pour la croissance des **céréales, des protéagineuses et du maïs-grain** ont été variables dans la majorité des régions. En effet, l'excès de pluie, le manque de chaleur et la grêle, par endroits, ont nui à la croissance optimale de ces cultures. Cependant, les températures chaudes de la semaine du 14 juillet ont donné un regain de croissance aux cultures plus exigeantes en chaleur. En Mauricie, les conditions ont été plus peu favorables dans le nord de la région ainsi que dans les sols argileux pour l'ensemble des cultures. En Abitibi-Témiscamingue, en Estrie et en Chaudière-Appalaches, on a rapporté des conditions particulièrement difficiles pour la croissance de l'orge et de l'avoine. En date du 22 juillet, les croix du maïs-grain avaient commencé à sortir dans les champs des régions de la Montérégie, du Centre-du-Québec et de Lanaudière. Le stade de développement des céréales, des protéagineuses et du maïs-grain correspond à la période habituelle ou est en retard de quelques jours à une semaine. Ce retard est plus marqué pour le soya, le haricot sec et le maïs-grain, particulièrement dans la partie ouest du Québec, notamment en Montérégie, en Outaouais et dans Laurentides-Lanaudière.

Les champs de céréales, de soya et de haricots secs ont belle apparence, mais certains ont cependant souffert de l'asphyxie du système racinaire (occasionnant le jaunissement) particulièrement dans les champs semés tardivement ou les sols moins bien drainés. Par ailleurs, l'excès d'humidité et le peu de journées consécutives sans pluie ont retardé et

compliqué les traitements pour lutter contre les insectes et les maladies. La présence de la légionnaire uniponctué (Mauricie et Montérégie), du puceron du soya (Montérégie) et quelques cas de maladies (charbon) ont été signalés. Les fortes pluies ont occasionné de la verse dans certains champs. La grêle du 16 juillet a endommagé certains champs de céréales, de maïs-grain et de soya. Somme toute, malgré ces difficultés, les rendements des cultures commerciales s'annoncent légèrement inférieurs aux moyennes, et les récoltes des céréales devraient débuter prochainement dans les régions du sud-ouest. Toutefois, en Abitibi-Témiscamingue et en Estrie, on s'attend à ce que les rendements soient inférieurs à la moyenne, particulièrement pour les céréales.

Les cultures fruitières et légumières

La récolte des **fraises** est terminée dans plusieurs régions, sinon très avancée (97 % dans le Centre-du-Québec) et est réalisée dans une proportion variant de 65 à 80 % dans le Bas-Saint-Laurent, la Capitale-Nationale, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et le secteur de Granby. Les rendements varient de légèrement supérieurs à la moyenne à autour de celle-ci. La récolte est de bonne qualité pour la majorité des régions, malgré quelques cas de moisissure grise et de pourriture du fruit. La récolte des **framboises** est effectuée dans une proportion de 30 à 50 % en Estrie et dans le secteur de Granby. Les rendements et la qualité s'annoncent autour des moyennes.

Les conditions de croissance des **bleuets** ont été de bonnes à variables au Lac-Saint-Jean, mais le stade de développement est en retard de quelques jours à une semaine par rapport à la normale. On s'attend à des rendements supérieurs à la moyenne, et la qualité des fruits s'annonce bonne.

La récolte de la **première miellée** est faite dans une proportion de 15 à 35 %. Bien que la floraison a été très bonne, les pluies fréquentes des mois de juin et de juillet ont entravé le travail des abeilles, entraînant un ralentissement de la production.

Le stade de développement des **pommes** correspond à la période habituelle, et les fruits présentent un bon calibre. À l'exception des vergers endommagés par la grêle, les rendements anticipés seront autour de la moyenne à supérieurs à celle-ci et de bonne qualité.

Les semis des **haricots de conserverie** ont été retardés par les pluies fréquentes. La récolte des premiers semis a débuté dans les régions productrices (1 à 10 %), sauf dans la région de Lanaudière et le secteur de Granby. Les rendements s'annoncent autour de la moyenne et de bonne qualité. La récolte des **pois de transformation**, qui a débuté dans la dernière semaine de juin, est réalisée entre 35 et 45 % dans toutes les régions productrices, sauf dans celle de Granby où elle n'est pas commencée. Dans l'ensemble, la qualité de la récolte et les rendements sont bons. La croissance du **maïs sucré de transformation** a été bonne et son stade de développement correspond à la normale. On anticipe des rendements autour de la moyenne ou supérieurs à celle-ci.

Pour les **cultures maraîchères**, la croissance s'est poursuivie normalement, et les stades de développement correspondent à ceux que l'on observe habituellement à cette période, sauf dans certains secteurs et pour certains légumes, où l'on note un retard de quelques jours à une semaine. Les récoltes (légumes divers et feuillus) sont en cours dans plusieurs régions et se déroulent normalement. Les rendements des légumes s'annoncent autour des moyennes ou légèrement inférieurs à celles-ci. La qualité devrait être bonne dans l'ensemble sauf pour les légumes racines où elle s'annonce de moindre qualité dans les secteurs de Saint-Jean-sur-Richelieu et de La Prairie ainsi que pour les légumes divers du Centre-du-Québec.

La croissance des **pommes de terre** a été favorisée par la pluie et dans l'ensemble, le stade de développement correspond à la période normale. On observe un peu de moisissure, de l'asphyxie des plants et de la pourriture des plantons. L'accès dans certains champs est difficile, ce qui occasionne des retards pour les opérations culturales comme l'enchaussage, notamment dans le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et au Saguenay-Lac-Saint-Jean. La récolte de la primeur est débutée (1 à 5 %) dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu. Malgré ces conditions, on s'attend à des rendements autour des moyennes dans l'ensemble.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 2 juillet (1 619 avis), on a rapporté l'enregistrement de 976 nouveaux avis de dommages. En date du 22 juillet 2008, 2 595 avis de dommages ont été enregistrés,

comparativement à 2 995 à la même période en 2007. De ces avis de dommages, 1 675 sont reliés aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 382 aux légumes (cultures maraîchères : 262; légumes de transformation : 120), 101 aux pommes, 79 aux petits fruits (bleuetières : 11; fraisières : 60; framboisières : 8), 23 aux pommes de terre et 22 au miel (période d'hivernage: 21). Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 298, comparativement à 326 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 528 980 \$, dont 356 690 \$ pour les cultures maraîchères, 140 300 \$ pour la période d'hivernage des ruches, 19 100 \$ pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, 9 500 \$ pour les légumes de transformation, et 1 745 \$ pour les petits fruits.

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes tél. : 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Gérer le suivi de l'état des cultures (SUEC) » : *Suivi de l'état des cultures au 22 juillet 2008*, La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP-MAPAQ);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
Bilans climatologiques mensuels et saisonniers, Centre de ressources en impacts et adaptation au climat et à ses changements, Environnement Canada;
Conditions météo en temps réel, Centre Météo UQUAM-Montréal.

AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts réels qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 12 août 2008

Rapport N° 6

En bref :

- Températures près des normales, mais persistance de conditions fréquemment nuageuses, pluvieuses, orageuses et parfois accompagnées de temps violent;
- Pluies diluviennes de la fin de juillet au 6 août : dommages causés par la crue des eaux, principalement dans la Beauce;
- Excès de pluie et d'humidité propices au développement des maladies;
- Première fauche de foin : encore 20 % des superficies non récoltées, qualité affectée et foin détruit sur le champ dans certains cas;
- Deuxième fauche de foin : 15 % des superficies récoltées, récolte retardée et difficile;
- Céréales : récolte débutée pour l'orge et le blé (5 à 20 %), rendements et qualité variables (retard de récolte, germination sur épi, maladies et verse);
- Protéagineuses et maïs-grain : croissance ralentie en raison de l'excès de pluie, rendements variables pour le soya et le haricot sec, mais normaux pour le maïs-grain;
- Fraises : récolte terminée, bons rendements, mais qualité affectée par la pluie;
- Framboises : récoltées à 50 %, rendements moyens (bris hivernal, chute de fruits et moisissure);
- Première miellée : récoltée à 50 %, rendements variables;
- Bleuets : récolte débutée : très bons rendements prévus;
- Pommes : bonne récolte prévue, sauf dans les vergers grêlés;
- Pommes de terre : croissance et rendements normaux, conditions propices aux maladies;
- Légumes de transformation : rendements normaux pour le maïs sucré, mais faibles pour les haricots et les pois;
- Cultures maraîchères : rendements variables et présence de maladies;
- Total de 3 758 avis de dommages, comparativement à 5 165 l'an dernier à la même période;
- Indemnités de 2 700 000 \$ (271 clients) déjà versées en assurance récolte.

Résumé des conditions météorologiques du 21 juillet au 10 août

Conjoncture climatique particulière

Depuis le début de l'été, le Québec connaît une conjoncture climatique particulière caractérisée par un climat très pluvieux. Les dépressions atmosphériques qui ont traversé nos régions ont été très étendues et se sont déplacées très lentement. D'autre part, la persistance d'air froid en haute altitude a maintenu des conditions favorables aux précipitations. Malgré quelques périodes ensoleillées, le temps a ainsi été caractérisé par des pluies fréquentes, parfois

fortes, et des orages. La fréquence des jours avec précipitations a été de 16 à 24 jours en juin et de 15 à 22 jours en juillet, comparativement à 10 à 13 jours par mois normalement. Pour ces deux mois, on a également enregistré de 150 à 200 % des quantités normales de précipitations dans plusieurs régions. Conséquemment, les heures d'ensoleillement ont été inférieures aux normales. Cependant, les températures se sont maintenues près des normales saisonnières dans l'ensemble, et les degrés-jours de croissance ainsi que les unités thermiques maïs correspondent aux normales.

La période du 21 juillet au 10 août a été caractérisée par cette conjoncture climatique particulière. Les précipitations ont été fréquentes et abondantes. Alors que les quantités hebdomadaires normales de pluie sont de 20 à 25 mm, certains secteurs ont cumulé des quantités avoisinant les 100 mm par semaine. Les températures moyennes ont été de près des normales à légèrement inférieures à celles-ci. L'écart par rapport à la normale a été de - 0,5 à 0,5 °C du 21 juillet au 3 août et de - 1,5 à 0,5 °C du 4 au 10 août (et jusqu'à - 2,5 °C en Estrie, en Chaudière-Appalaches et dans la Capitale-Nationale).

Du 21 au 27 juillet, les précipitations ont atteint entre 35 et 55 mm, réparties sur une période de 4 à 6 jours, alors qu'elles ont totalisé entre 65 et 75 mm sur 6 jours en Mauricie, en Estrie ainsi que dans le secteur de Victoriaville. Des précipitations pouvant atteindre de 70 à 90 mm ont été enregistrées dans certaines localités, et jusqu'à 115 mm en Haute-Mauricie. La Montérégie (sauf le secteur de Granby), le Bas-Saint-Laurent ainsi que la Gaspésie ont reçu des précipitations plus près des normales, soit entre 15 et 30 mm sur 4 à 5 jours. Des orages ont été signalés pratiquement tous les jours, dont certains accompagnés de pluies intenses (75 mm en quelques heures à La Tuque et à La Bostonnais le 23 juillet), de vents violents (22, 24 et 26 juillet) et de grêle (26 et 27 juillet, dans les secteurs de Clarenceville, de Henryville et de Noyan).

Les précipitations du 28 juillet au 3 août ont atteint entre 45 et 65 mm, réparties sur une période de 5 à 7 jours, alors qu'elles ont totalisé entre 75 et 90 mm sur 5 à 7 jours en Estrie, dans le sud de la Chaudière-Appalaches ainsi que dans le Bas-Saint-Laurent. Dans ces régions, ainsi que sur la Côte-Nord, les quantités hebdomadaires de pluie ont atteint de 100 à 170 mm dans certaines localités. La partie ouest de la Montérégie, le Saguenay-Lac-Saint-Jean ainsi que l'Outaouais ont reçu des quantités de pluie plus près des normales, soit entre 25 et 35 mm sur 4 à 6 jours. Des orages ont été signalés quotidiennement, dont certains accompagnés de pluies intenses, de vents violents (31 juillet) et de grêle (1^{er} et 2 août, dans le secteur de Mirabel). Entre le 31 juillet et le 3 août, les précipitations abondantes ont entraîné la crue de plusieurs cours d'eau et provoqué des inondations, notamment dans la partie sud de la Chaudière-Appalaches, en Estrie (Lac-Mégantic), dans le Centre-du-Québec, le Bas-Saint-Laurent ainsi qu'en Gaspésie (Baie-des-

Chaleurs). Dans la Beauce, à titre d'exemple, les rivières Chaudière, Le Bras et Plante ont causé des inondations à Beauceville, Sainte-Marie, Vallée-Jonction, Saint-Joseph, Saint-Éphrem, Saint-Victor et Saint-Odilon.

À l'exception du Saguenay-Lac-Saint-Jean et des secteurs de Rimouski et de Caplan, où l'on a rapporté des quantités de pluie de 5 à 10 mm (sur 2 à 3 jours), les précipitations de la semaine du 4 au 10 août ont varié entre 25 et 55 mm, réparties sur une période de 4 à 6 jours, alors qu'elles ont totalisé entre 60 et 75 mm sur 5 à 6 jours en Montérégie (sauf dans le secteur de La Prairie), dans le Centre-du-Québec (sauf dans le secteur de Nicolet), en Estrie ainsi qu'en Mauricie. Des précipitations pouvant atteindre de 70 à 100 mm ont été enregistrées dans certaines localités. Des orages ont été signalés régulièrement, dont certains accompagnés de fortes pluies et de vents violents (4 et 6 août). Les 5 et 6 août, les pluies soutenues ont occasionné des inondations en Mauricie et dans Lanaudière (Saint-Didace et Saint-Alexis-des-Monts), en Montérégie (Saint-Pie, Sainte-Christine, Saint-Théodore-d'Acton et Béthanie) ainsi qu'en Estrie (Saint-Étienne-de-Bolton et Saint-Georges-de-Windsor).

Les conditions des cultures au 12 août

Les pluies fréquentes de juin, de juillet et du début d'août ont nui significativement à la récolte de la **première fauche de foin**. Il est très difficile de finaliser cette fauche dans l'ensemble des régions. Au 8 août, il restait entre 10 et 20 % des superficies à récolter, et jusqu'à 30 à 40 % dans la Capitale-Nationale, en Abitibi-Témiscamingue, en Outaouais, en Gaspésie ainsi que sur la Côte-Nord. Les rendements sont bons, mais la qualité de la récolte est affectée. Le foin est parfois détruit sur le champ. Une grande proportion de la récolte a été faite sous forme de foin humide.

La **deuxième fauche de foin** est retardée de plus d'une semaine dans l'ensemble des régions. Au 8 août, la fauche est réalisée dans une proportion de 15 %. Tout comme pour la première fauche, l'excès de pluie a rendu la récolte de foin sec difficile. Des champs ne seront pas récoltés à cause du retard de la première fauche. Les rendements s'annoncent autour de la moyenne, mais de qualité variable.

Le développement des **céréales**, des **protéagineuses** et du **maïs** a été ralenti à cause de l'excès de pluie. Les traitements phytosanitaires

ont été difficiles à réaliser. Les précipitations abondantes et l'excès d'humidité lors de l'épiaison et de la floraison, ainsi que la verse ont entraîné la germination sur l'épi et le développement de maladies, particulièrement dans les champs de céréales semés tardivement. La pluie a retardé d'une dizaine de jours le début de la récolte des **céréales** : au 8 août, 5 à 20 % des superficies de blé et d'orge étaient récoltées dans les régions du centre et du sud-ouest, tandis que la récolte de l'avoine était achevée dans certaines régions. Les rendements et la qualité sont variables. Même si les degrés-jours de croissance et les unités thermiques maïs correspondent aux normales, le **soya**, le **haricot sec** et le **maïs-grain** accusent un certain retard de croissance à cause de l'excès de pluie. Les champs sont hétérogènes, et les rendements et la qualité s'annoncent variables pour le soya et le haricot sec. On prévoit une récolte normale pour le maïs-grain. Par contre, des baisses de rendements et de qualité pourraient être enregistrées dans les secteurs où il y a eu de la grêle, dans les champs moins bien drainés ainsi que pour le haricot sec qui, dans l'ensemble, a plus souffert que d'autres cultures de l'excès d'eau. On a également observé la présence de maladies dans les champs de haricot sec et de soya.

La récolte des variétés d'été de **fraises** est terminée, sauf dans le Bas-Saint-Laurent, où elle est achevée à 90 %. Les rendements sont bons, mais la qualité est moindre à cause de la pluie (pourriture). La récolte des **framboises** est effectuée dans une proportion de 50 %. L'excès de pluie a rendu la cueillette difficile. Les rendements sont moyens en raison des bris des tiges par la neige au cours de l'hiver ainsi que de la chute des fruits et de la pourriture occasionnées par l'excès de pluie.

La récolte des **bleuets** a commencé au début d'août au Saguenay–Lac-Saint-Jean, et les rendements sont supérieurs à la moyenne. On observe également de très bons rendements en Abitibi-Témiscamingue.

La récolte du **miel** (première miellée) est faite dans une proportion de 50 %. Les pluies fréquentes de l'été ont ralenti le travail des abeilles, entraînant des rendements variables.

Pour les **pommes**, on prévoit des rendements de moyens à supérieurs à la moyenne, à l'exception des vergers endommagés par la grêle dans certains secteurs (Oka, Granby, Estrie, Saint-Jean-sur-Richelieu et Lévis). Les

fruits présentent un bon calibre. Toutefois, le contrôle des insectes et des maladies s'avère difficile en raison du délavage continu des produits par les pluies.

La récolte des **haricots de transformation** est réalisée dans une proportion variant entre 15 et 40 %. Elle a grandement été perturbée par les accumulations d'eau, notamment dans les secteurs de Saint-Hyacinthe et de Granby. Retardée quelque peu par les pluies, la récolte des **pois de transformation** est réalisée entre 40 et 90 %. Les rendements sont de près de la moyenne (Saint-Hyacinthe) à très inférieurs à celle-ci (Granby). Malgré le manque de soleil, la croissance du **maïs sucré de transformation** se poursuit et son stade de développement correspond à la normale. Le début de la récolte est prévu vers le 20 août. On anticipe des rendements autour de la moyenne.

Pour les **cultures maraîchères**, les degrés-jours de croissance correspondent à la moyenne ou sont légèrement en dessous. Cependant, le manque d'ensoleillement et les pluies occasionnent un retard de croissance. De plus, l'excès de pluie et d'humidité est propice au développement des maladies foliaires. La grêle a endommagé des champs de tomates et de piments dans le secteur de Mirabel (2 août), ainsi que des champs de tomates, d'aubergines et de brocolis dans celui de Saint-Hyacinthe. Le maïs sucré présente des manques à la levée (mauvaise pollinisation) et des retards de maturité : les rendements sont variables.

La croissance des **pommes de terre** a été bonne, mais le développement est variable selon le taux de saturation en eau des sols. De plus, les conditions humides favorisent le développement des maladies. À certains endroits, on a observé des problèmes d'asphyxie racinaire, un pâlisement du feuillage, un vieillissement rapide de la culture et la présence de maladies (pourriture). La récolte des primeurs est en cours dans plusieurs régions et, selon les observateurs du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP), les rendements sont de moyens à bons, et le calibre des tubercules est moyen.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

En date du 12 août, 111 avis de dommages pour la crue des eaux ont été enregistrés à la suite des précipitations abondantes survenues entre le 31 juillet et le 6 août. Plusieurs localités

ont été touchées, principalement dans les régions de la Chaudière-Appalaches (54 avis), du Centre-du-Québec (26 avis), de l'Estrie (12 avis) et du Bas-Saint-Laurent (9 avis). La crue des eaux a abîmé des champs de foin (70 avis), de céréales (19 avis), de soya (13 avis) et de maïs-grain (9 avis).

Depuis le 22 juillet (2 595 avis), 1 163 nouveaux avis de dommages (sur une période de trois semaines) ont été enregistrés, pour un total de 3 758 avis au 12 août 2008, comparativement à 5 165 à la même période en 2007. De ces avis de dommages, 2 500 sont reliés aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 660 aux légumes (cultures maraîchères : 439; légumes de transformation : 221), 117 aux pommes, 88 aux petits fruits (bleuetières : 16; fraisières : 61; framboisières : 11), 34 aux pommes de terre et 35 au miel (période d'hivernage : 24). Le nombre d'avis de dommages pour la sauvagine est de 299, comparativement à 326 à la même date l'an dernier. La sauvagine (oie des neiges, grue du Canada

et bernache) endommage principalement les cultures du foin, mais également celles du maïs et des céréales.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 2 695 817 \$ (271 entreprises), dont 1 459 410 \$ pour les cultures maraîchères, 558 010 \$ pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, 205 295 \$ pour les légumes de transformation, 201 440 \$ pour les pommes, 146 060 \$ pour la période d'hivernage des ruches et 76 915 \$ pour les cultures du système collectif, principalement le foin (65 700 \$). Les principales causes de dommages reliées à ces indemnités sont l'excès de pluie (73 %), la grêle (12 %), les maladies (7 %) et autres (8 % : insectes, excès de vents et d'humidité, et crue des eaux).

Les valeurs assurées en assurance récolte en 2008 sont de 1 027 860 760 \$ pour 13 069 entreprises assurées.

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes
tél. : 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : État de la situation au 8 août, les centres de services de La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP-MAPAQ);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP);
Bilans climatologiques mensuels et saisonniers, Centre de ressources en impacts et adaptation au climat et à ses changements, Environnement Canada;
Conditions météo en temps réel, Centre Météo UQUAM-Montréal;
Agrométéo Québec, une initiative conjointe du MDDEP, du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (statistiques sur la fréquence et les quantités de précipitations).

AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts réels qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 2 septembre 2008

Rapport N° 7

En bref :

- Le beau temps s'est installé à partir du milieu du mois d'août : conditions ensoleillées, températures chaudes, peu de précipitations, quelques orages localisés;
- La deuxième fauche de foin s'est poursuivie et la troisième a débuté dans quelques régions. Les rendements de la deuxième fauche s'annoncent variables, mais la qualité devrait être bonne;
- Plus de 50 % des superficies de céréales sont récoltées : les rendements sont inférieurs à la moyenne, et les grains, de moins bonne qualité qu'habituellement;
- La maturation des protéagineuses et du maïs-grain se poursuit : on anticipe des rendements inférieurs aux moyennes;
- La récolte des pommes de terre a débuté : les rendements s'annoncent autour des moyennes à légèrement inférieurs, et l'on s'attend à une bonne qualité;
- Bleuets : la récolte est avancée, la qualité et les rendements sont très bons;
- Pommes : la récolte a débuté, laissant présager de bons rendements et une belle qualité, sauf dans les vergers où il y a eu de la grêle;
- Cultures maraîchères : les récoltes des divers légumes sont en cours;
- Total de 4 823 avis de dommages, comparativement à 5 839 l'an dernier à la même période;
- Indemnités de 4 489 225 \$ (431 clients) versées en assurance récolte.

Résumé des conditions météorologiques du 11 au 31 août

Les températures de la période se sont maintenues autour des normales saisonnières jusqu'à leur dépassement. Les quantités et la fréquence des précipitations ont été près des conditions normales (normales hebdomadaires de 20 à 25 mm sur une période de 3 jours). Les degrés-jours de croissance ainsi que les unités thermiques de maïs correspondent également aux normales.

Les températures moyennes de la semaine du 11 au 17 août ont été légèrement inférieures aux normales, soit un écart de - 0,5 à - 1,0 °C, à l'exception de la Gaspésie, où elles ont dépassé les normales de 1,0 °C. Les précipitations ont totalisé entre 10 et 20 mm, réparties sur une période de 2 à 5 jours, alors qu'elles ont atteint 30 mm en 5 jours en Gaspésie. Des orages fréquents ont été signalés, dont certains

accompagnés par endroits de vents violents et de grêle (11 et 12 août).

Dans la semaine du 18 au 24 août, les températures moyennes ont été supérieures aux normales, l'écart étant de 0,5 à 1,5 °C, grâce aux températures élevées de la deuxième moitié de la semaine (28 à 30 °C). Les précipitations ont atteint entre 15 et 30 mm, réparties sur une période de 2 à 3 jours, alors qu'elles ont totalisé entre 5 et 10 mm sur 2 à 3 jours en Gaspésie ainsi que dans les secteurs de Rimouski et d'Amos. Des orages accompagnés de vents violents et de grêle par endroits ont été signalés les 18 et 23 août. De plus, des champs de céréales du secteur de Saint-Jean-Port-Joli et de Saint-Aubert dans le Bas-Saint-Laurent ont été endommagés par la grêle.

Les températures moyennes de la semaine du 25 au 31 août ont été légèrement supérieures

aux normales, l'écart étant de 0,5 à 1,0 °C. Les précipitations de la dernière semaine du mois d'août ont été faibles, soit entre 1 et 8 mm réparties sur une période de 1 à 3 jours, à l'exception de l'Abitibi-Témiscamingue, où les quantités de pluie ont atteint entre 15 et 20 mm sur une période de 2 jours. Des orages ont été signalés les 25, 30 et 31 août; ceux du 30 août étaient accompagnés de vents violents et de grêle par endroits.

Les conditions des cultures au 2 septembre

Au 2 septembre, les conditions d'humidité du sol étaient qualifiées de normales ou en surplus selon les régions. Les conditions climatiques pour la croissance ont été de variables à bonnes dans la majorité des régions. Par ailleurs, le beau temps a grandement facilité les opérations de récolte.

La **première fauche de foin** est terminée ou très avancée dans toutes les régions, sauf dans la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (75 à 80 %). La **deuxième fauche** se poursuit partout, avec un retard de plus ou moins une semaine. Elle est réalisée dans une proportion de 40 à 90 %, sauf en Abitibi-Témiscamingue, dans la Gaspésie-Île-de-la-Madeleine et l'Outaouais où elle est moins avancée (15 à 35 %). Dans l'ensemble, les rendements s'annoncent près de la moyenne à inférieurs à celle-ci, sauf au Saguenay-Lac-Saint-Jean où ils seraient fortement inférieurs à la moyenne. Par contre, la qualité est au rendez-vous dans la majorité des régions. La **troisième fauche** a débuté entre le 25 août et le 1^{er} septembre dans quelques régions, notamment dans le Centre-du-Québec, les secteurs de Gatineau et de Saint-Jean-sur-Richelieu, annonçant des rendements autour de la moyenne à légèrement inférieurs à celle-ci et une bonne qualité.

Le stade de développement du **maïs fourrager** correspond aux périodes habituelles dans la plupart des régions, mais il accuse un retard de quelques jours à plus d'une semaine en Abitibi-Témiscamingue, en Outaouais, dans la Mauricie, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans le Bas-Saint-Laurent. Les rendements s'annoncent autour de la moyenne à légèrement inférieurs à celle-ci, et l'on s'attend à une qualité normale.

En date du 2 septembre, les récoltes sont réalisées à 52 % pour les **céréales** (36 % pour l'avoine, 64 % pour le blé et 62 % pour l'orge). Celle du canola a débuté (5 %), tandis que la

maturation du soya, du haricot sec et du maïs-grain se poursuit. La récolte des pommes de terre est réalisée à près de 10 %.

Pour ce qui est de l'**avoine**, la récolte est terminée en Montérégie (sauf dans le secteur de Granby), alors qu'elle est réalisée dans une proportion de 85 % dans le Centre-du-Québec et Lanaudière. Ailleurs, elle est effectuée entre 15 et 45 %, sauf dans les régions périphériques, où elle est peu avancée ou n'a pas débuté (0 à 10 %).

La récolte de l'**orge** est terminée en Estrie et en Montérégie (sauf dans le secteur de Granby) et elle est réalisée dans une proportion de 85 à 95 % dans le Centre-du-Québec, Lanaudière et la partie nord de la Chaudière-Appalaches. Dans les autres régions, entre 45 et 70 % des superficies sont récoltées, sauf en Abitibi-Témiscamingue et en Gaspésie où respectivement 10 et 25 % ont été battues.

Quant au **blé**, la récolte est terminée en Montérégie (sauf dans le secteur Granby) et dans le Centre-du-Québec. Elle est très avancée en Estrie, en Outaouais, en Mauricie, dans Lanaudière ainsi que dans le secteur de Granby (80 à 95 %). Dans les régions de Laurentides-Laval et de la Chaudière-Appalaches, 25 à 55 % de la récolte est effectuée. Elle est peu avancée ou n'a pas débuté (0 à 10 %) dans les régions périphériques ni dans la Capitale-Nationale.

La récolte du **canola** est réalisée dans une proportion variant entre 50 et 75 % en Mauricie, dans la Capitale-Nationale ainsi que dans la partie sud de la région de la Chaudière-Appalaches. L'andainage a débuté au cours de la dernière semaine d'août au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le beau temps a été propice à la moisson des **céréales** et a permis un certain rattrapage des travaux. Toutefois, le retard dans les récoltes, estimé à plus de 10 jours, a occasionné divers dommages : germination sur épi, grains trop mûrs (pertes au battage) ou moisis. La verse et l'excès de pluie et d'humidité ont également favorisé le développement de maladies. Par ailleurs, les mauvaises herbes ont parfois compliqué le battage. En Abitibi-Témiscamingue, le retard de maturité des céréales est encore plus marqué et, conséquemment, il y avait peu de superficies de récoltées au début de septembre. Les

rendements des céréales sont inférieurs à la moyenne, et les grains, de moins bonne qualité (petits et légers). On a noté le déclassement de plusieurs lots de blé (secteur de Saint-Hyacinthe), d'avoine et d'orge. De plus, la grêle et les vents violents ont occasionné des dommages importants dans certains secteurs (Hautes-Laurentides). Les rendements du canola seront légèrement inférieurs à la moyenne. On a observé la présence de la hernie des crucifères et de la sclérotiniose dans certains champs de canola au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

La maturation du **soya**, du **haricot sec** et du **maïs-grain** se poursuit. Les plants de plusieurs champs de **soya** semés tardivement comportent peu de gousses. On a également remarqué une augmentation de la fréquence de sclérotiniose en raison de l'excès d'humidité. Les rendements du soya s'annoncent inférieurs à la moyenne. Le **haricot sec** a été très affecté par l'excès de pluie : on prévoit des rendements variant d'inférieurs à fortement inférieurs à la moyenne (secteur de Saint-Hyacinthe). Le **maïs-grain** manque de maturité à cause des conditions d'avant la mi-août. On observe beaucoup d'hétérogénéité entre les champs et parfois, des épis plus petits que la normale. On s'attend donc à un certain retard des récoltes et à des rendements inférieurs à la moyenne.

La récolte des **pommes de terre** a débuté dans plusieurs régions, étant plus avancée dans les secteurs de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Granby (30 et 35 %). Elle n'est cependant pas commencée en Abitibi-Témiscamingue, dans le Bas-Saint-Laurent ni dans la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. On a rapporté plusieurs cas de pourriture ainsi que des défauts physiologiques, dont la gale, la tache argentée, le cœur creux et des crevasses de croissance. De plus, la grêle du début du mois d'août a endommagé quelques champs dans la région de la Capitale-Nationale. Toutefois, les rendements s'annoncent autour de la moyenne à légèrement inférieurs à celle-ci, et la qualité devrait être bonne.

La récolte des **framboises** a pris fin entre la mi-août et le début de septembre, avec un retard de quelques jours à une semaine, sauf dans le secteur de Granby où elle est terminée depuis la fin de juillet. Les rendements se situent autour de la moyenne, mais inférieurs dans le Bas-Saint-Laurent. La qualité est inférieure à la moyenne dans les régions où la récolte a été

achevée à la fin d'août et au début de septembre.

La récolte des **bleuets** est très avancée au Saguenay–Lac-Saint-Jean (90 à 95 %) et elle est réalisée entre 70 et 100 % sur la Côte-Nord. Les rendements varient de supérieurs à la moyenne (Saguenay–Lac-Saint-Jean) à autour de celle-ci, et la qualité est bonne.

La récolte du **miel** (première miellée) se poursuit toujours dans certaines régions, tandis qu'elle est terminée au Saguenay–Lac-Saint-Jean et en Montérégie. La deuxième miellée a débuté notamment dans le secteur de Granby. Les rendements anticipés pour cette miellée sont légèrement inférieurs à la moyenne, mais la qualité est bonne.

La récolte des **pommes** a débuté entre le 16 et le 25 août. Elle est réalisée entre 5 et 15 %, et les rendements anticipés varient de supérieurs à la moyenne à autour de celle-ci. La qualité est au rendez-vous, sauf dans les régions touchées par la grêle durant la saison, et elle est même supérieure à la moyenne en Estrie.

Dans les **légumes de transformation**, la récolte des **pois** s'est terminée entre le 12 et le 23 août. Celle des **haricots** est réalisée dans une proportion variant entre 30 et 55 % et elle terminée dans le secteur de Granby. La récolte du **maïs**, qui a débuté entre le 15 et le 20 août, est réalisée dans une proportion variant entre 5 et 15 %. La qualité des légumes de transformation est bonne, et leurs rendements varient d'autour des moyennes à légèrement inférieurs à celles-ci, sauf pour le maïs, où l'on anticipe qu'ils seront de supérieurs à la moyenne à autour de celle-ci.

Concernant les **cultures maraîchères**, la récolte de légumes divers se poursuit dans l'ensemble des régions. Elle est réalisée dans une proportion variant entre 40 et 90 %, sauf dans le Centre-du-Québec et Laurentides-Laval où ce taux n'atteint que 5 à 20 %. La récolte des légumes fruits, qui est très variable d'une région à l'autre, se fait dans les temps habituels, étant même en avance de quelques jours à une semaine dans le secteur de Saint-Hyacinthe. Elle n'est cependant pas commencée en Estrie. La récolte des légumes racines se poursuit dans la plupart des régions (10 à 40 %), sauf dans Laurentides-Laval et Lanaudière où elle n'a pas encore débuté. La récolte de légumes feuillus, qui se poursuit selon les périodes

habituelles, est réalisée entre 5 et 80 % selon les régions. Les rendements varient d'inférieurs à autour des moyennes, et la qualité est variable.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 12 août (3 758 avis), 1 065 nouveaux avis de dommages ont été enregistrés, ce qui donne un total de 4 823 avis au 2 septembre 2008, comparativement à 5 839 à la même période en 2007. De ces avis de dommages, 3 366 sont reliés aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 816 aux légumes (cultures maraîchères : 548; légumes de transformation : 268), 133 aux pommes, 95 aux petits fruits (bleuetières : 18; fraisières : 65; framboisières : 12), 52 aux pommes de terre et 39 au miel

(période d'hivernage : 24). Le nombre d'avis de dommages pour la sauvagine est de 299, comparativement à 327 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 4 489 225\$ (431 entreprises), dont 2 057 115 \$ pour les cultures maraîchères, 862 090 \$ pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, 644 760 \$ pour les légumes de transformation, 451 535 \$ pour les pommes, 146 060 \$ pour la période d'hivernage des ruches et 207 020 \$ pour les cultures du système collectif, principalement le foin (192 785 \$). Les principales causes de dommages reliées à ces indemnités sont l'excès de pluie (71 %), la grêle (14 %), les maladies (5 %) et autres (10 % : insectes, excès de vents et d'humidité, et crue des eaux).

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes tél. : 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Aline Béland, Direction de l'intégration des programmes

Références : État de la situation au 2 septembre, les centres de services de La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP-MAPAQ);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP);
Bilans climatologiques mensuels et saisonniers, Centre de ressources en impacts et adaptation au climat et à ses changements, Environnement Canada;
Conditions météo en temps réel, Centre Météo UQUAM-Montréal;

AVIS IMPORTANT : « L'état des cultures au Québec » est publié normalement aux deux semaines de mai à novembre. Son contenu relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 23 septembre 2008

Rapport N° 8

En bref :

- Des conditions climatiques de transition vers l'automne sont apparues : températures fluctuantes, gelées répétitives, précipitations variables et restes d'ouragans;
- Les nuits froides et les gelées du 18 au 23 septembre ont ralenti la maturation des cultures et mis fin à la saison de végétation dans les régions plus au nord, les secteurs montagneux, les vallées et les terres basses; les gelées hâtives ont endommagé des champs de différentes cultures;
- Les récoltes de deuxième et de troisième fauche de foin se poursuivent;
- La récolte du maïs fourrager a débuté à la mi-septembre : les rendements anticipés sont d'inférieurs aux moyennes à autour de celles-ci;
- Plus de 75 % des superficies de céréales sont récoltées et de 35 % de celles du canola : les rendements sont d'inférieurs aux moyennes à autour de celles-ci, et les grains sont de moins bonne qualité; on note un retard important en Abitibi-Témiscamingue;
- La récolte du haricot sec est avancée (83 %), alors que celle du soya débute (6 %) : les rendements et la qualité s'annoncent d'inférieurs aux moyennes à autour de celles-ci;
- La maturation du maïs-grain se poursuit dans les régions du sud-ouest, mais dans les secteurs qui ont enregistré des gelées mortelles, certains champs ne se rendront pas à maturité; on anticipe des rendements inférieurs aux moyennes et une baisse de qualité;
- La récolte des pommes de terre et des légumes se poursuit normalement;
- La date limite de récolte du haricot de transformation a été reportée dans Lanaudière et le secteur de La Prairie;
- La récolte des pommes se fait à la période habituelle dans de très bonnes conditions;
- Le total des avis de dommages est de 5 820, comparativement à 6 426 l'an dernier à la même période;
- Des indemnités de 6 392 400 \$ (573 clients) ont été versées en assurance récolte, principalement pour les cultures maraîchères et les céréales.

Résumé des conditions météorologiques du 1^{er} au 23 septembre

Des fluctuations thermiques importantes ont été enregistrées. Des températures chaudes ont marqué les premiers jours de septembre, puis les premières gelées d'automne ont été enregistrées localement les 10 et 11 septembre, et de façon répétée entre les 18 et 23 septembre. Les quantités et la fréquence des précipitations ont été variables : inférieures aux normales au cours des première et troisième semaines de septembre, mais dépassant les normales dans la semaine du 8 au 14 septembre, conséquence des restes de

l'ouragan *Ike*. Les normales hebdomadaires pour cette période de l'année sont de 19 à 27 mm sur une période de 3 jours.

Du 1^{er} au 7 septembre, les températures moyennes ont été supérieures aux normales, l'écart étant de 2 à 4 °C (maximum de 27 à 32 °C du 1^{er} au 5 septembre). Les précipitations ont été faibles, soit entre 5 et 10 mm réparties sur une période de 1 à 3 jours, à l'exception de l'Abitibi-Témiscamingue, de l'Outaouais et des secteurs de Rimouski et de Caplan, où les quantités de pluie ont atteint entre 20 et 35 mm sur une période de 3 jours. Le 7 septembre, les restes faiblissants de la tempête post-tropicale

Hannah ont touché les Îles-de-la-Madeleine, laissant des quantités de pluie de 25 à 35 mm.

Les températures moyennes de la semaine du 8 au 14 septembre ont été légèrement supérieures aux normales, l'écart étant de 0,0 à 1,5 °C. Les 10 et 11 septembre, les nuits ont été fraîches, et les premières gelées (de 0 à -1 °C) ont été enregistrées dans certaines localités des régions plus au nord, ainsi que dans des secteurs montagneux et des basses terres. Les précipitations hebdomadaires ont atteint entre 30 et 60 mm, réparties sur une période de 4 à 6 jours, alors qu'elles ont totalisé 70 mm sur 4 jours au Saguenay–Lac-Saint-Jean ainsi que dans la partie nord de la Chaudière-Appalaches. Des précipitations pouvant atteindre de 90 à 100 mm ont été enregistrées dans certaines localités de ces régions ainsi que dans la Capitale-Nationale. Débutant le dimanche 14 septembre, et se poursuivant le lendemain, les vestiges de la tempête tropicale *Ike*, transformée en forte dépression, ont apporté des pluies abondantes (de 40 à 80 mm) et des vents forts (rafales de 80 à 90 km/h) dans les régions du sud-ouest, du centre et de l'est du Québec.

Dans la semaine du 15 au 21 septembre, les températures moyennes ont été inférieures aux normales, l'écart étant de -1,0 à -2,5 °C. Le 19 septembre, les températures nocturnes ont chuté et des gelées mortelles (de -2 à -4 °C) ont été rapportées dans les régions périphériques (18 septembre en Abitibi-Témiscamingue), les secteurs montagneux, les vallées et les terres basses. En Abitibi-Témiscamingue, des gelées ont de nouveau été rapportées dans la nuit du 20 au 21 septembre (de -2 à -6 °C). Les précipitations ont été faibles, soit entre 5 et 10 mm réparties sur une période de 2 à 4 jours, à l'exception du Saguenay–Lac-Saint-Jean ainsi que dans le secteur de Rimouski, où les quantités de pluie ont atteint entre 15 et 20 mm sur une période de 3 jours.

Les 22 et 23 septembre, des températures minimales de 0 à -2 °C ont également été signalées par endroits dans le centre et le sud du Québec.

Les conditions des cultures au 23 septembre

Au 23 septembre, les conditions d'humidité du sol étaient normales dans l'ensemble des régions, mais il y avait un surplus d'humidité dans celles de l'Abitibi-Témiscamingue et de

l'Outaouais. Les conditions climatiques pour la maturation des récoltes ont été de variables à bonnes dans la majorité des régions. Malgré quelques jours de pluie abondante, les conditions climatiques de septembre ont été le plus souvent favorables (temps ensoleillé et peu d'épisodes de pluie) pour accomplir les travaux de récolte dans plusieurs cultures et dans les temps habituels dans la plupart des régions. Par contre, les nuits froides et les gelées entre le 18 et le 23 septembre ont ralenti ou arrêté la maturation du maïs-grain dans les régions et les secteurs où les gelées ont été mortelles. Le gel hâtif a également causé des dommages dans certains champs de légumes (fruits, feuillus, divers et haricots de transformation) et de soya. Par ailleurs, les vents violents associés au passage des restes de l'ouragan *Ike* ont causé des dommages dans certains champs de maïs et de légumes, notamment en Montérégie.

Les cultures fourragères et céréalières

La **deuxième fauche** de foin est terminée dans une proportion variant de 70 à 95 %, sauf en Aitibi-Témiscamingue où seulement 45 % de la récolte est faite. Elle est cependant terminée dans Lanaudière ainsi que dans les secteurs de Saint-Hyacinthe et de Saint-Jean-sur-Richelieu. Dans l'ensemble, la récolte accuse un retard de quelques jours à plus d'une semaine. L'avancement de celle de la **troisième fauche** est très variable d'une région à l'autre. Ainsi, elle est réalisée dans une proportion de 40 à 60 % dans la majorité des régions et très avancée en Mauricie et dans le Bas-Saint-Laurent (de 75 à 100 %). Cependant, elle est à peine commencée (de 0 à 20 %) dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de l'Estrie et dans le secteur de Saint-Hyacinthe, tandis qu'elle n'a pas encore débuté dans la Capitale-Nationale, la partie nord de la Chaudière-Appalaches et le Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les rendements des deuxième et troisième fauches s'annoncent entre autour de la moyenne et légèrement inférieurs à celle-ci, avec une bonne qualité.

La récolte du **maïs fourrager** a débuté entre le 15 et le 22 septembre selon les régions, et plus tôt dans les secteurs de Granby et de Saint-Hyacinthe (le 5 et le 10 septembre respectivement). Elle n'est cependant pas commencée dans celles de Lanaudière, du Saguenay–Lac-Saint-Jean et du Bas-Saint-Laurent. Dans l'ensemble, elle est réalisée de 5 à 40 %, sauf dans le secteur de Saint-Hyacinthe

où cette proportion atteint de 50 à 65 %. Plusieurs champs moins beaux, d'abord prévus en maïs-grain, seront ensilés, notamment dans la région de la Mauricie et la partie nord de la Chaudière-Appalaches. On signale également quelques cas de verse à la suite des vents forts des 14 et 15 septembre dans les secteurs de Saint-Hyacinthe et de Saint-Jean-sur-Richelieu. Les rendements anticipés se situent autour de la moyenne à inférieurs à celle-ci.

En date du 23 septembre, les récoltes sont réalisées à 74 % pour les céréales (62 % pour l'avoine, 83 % pour le blé et 80 % pour l'orge), à 34 % pour le canola et à 83 % pour le haricot sec. La récolte du soya, qui a débuté principalement dans le sud-ouest du Québec, est réalisée à 6 %, tandis que celle du maïs-grain n'a pas débuté.

Plus précisément, la récolte des **céréales** est terminée en Montérégie, dans le Centre-du-Québec, dans Laurentides-Lanaudière et en Estrie. Il reste à récolter une proportion variant entre 5 et 15 % des superficies d'**avoine** en Mauricie, dans l'Outaouais, la Capitale-Nationale et la partie sud de la Chaudière-Appalaches, et 35 % dans la partie nord de cette dernière région. Il reste toutefois entre 50 et 70 % des superficies à récolter au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie et sur la Côte-Nord, et jusqu'à 85 % en Abitibi-Témiscamingue.

Pour ce qui est de l'**orge**, une proportion variant entre 5 et 15 % des superficies reste à récolter en Outaouais, en Mauricie et au Saguenay-Lac-Saint-Jean, de 50 % dans le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, et jusqu'à 65 % en Abitibi-Témiscamingue.

Dans la culture du **blé**, respectivement 20 et 35 % des superficies sont encore à récolter dans la Capitale-Nationale et la partie nord de la Chaudière-Appalaches, et entre 50 et 65 % dans le Bas-Saint-Laurent, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et en Abitibi-Témiscamingue.

Le beau temps a été propice à la récolte des céréales, qui a progressé normalement, sauf en **Abitibi-Témiscamingue**. Dans cette région en particulier, les semis et la croissance ont été retardés durant toute la saison par le temps froid et l'excès de pluie, et les récoltes sont nettement en retard dans toutes les cultures. De plus, les sols sont encore humides et ne

permettent pas le passage de la machinerie dans tous les champs.

Somme toute, les rendements et la qualité des **céréales** sont d'inférieurs aux moyennes à autour de celles-ci. On observe beaucoup de grains avec des poids spécifiques légers. Dans la région de la Gaspésie-Les-Îles, plusieurs champs d'orge et d'avoine ne seront pas récoltables, étant donné l'intensité élevée de la verse. En Outaouais, on rapporte aussi que des champs ne seront pas battus, en raison des très faibles rendements et des mauvaises herbes parfois abondantes.

La récolte du **canola** est terminée dans le Centre-du-Québec, la Chaudière-Appalaches ainsi qu'en Mauricie. Elle est réalisée dans une proportion de 50 % dans le Bas-Saint-Laurent et la Capitale-Nationale, et respectivement de 15 et 20 % au Saguenay-Lac-Saint-Jean et en Abitibi-Témiscamingue. Les rendements seront d'inférieurs aux moyennes à autour de celles-ci. Dans le Bas-Saint-Laurent, on a observé des maladies fongiques entraînant la mortalité des plants ou des siliques vides et, conséquemment, l'andainage a été fait plus rapidement que prévu. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, on prévoit des baisses de rendements en raison de l'excès de pluie, de la hernie des crucifères et de la sclérotiniose.

La récolte du **haricot sec** est terminée dans le Centre-du-Québec, Lanaudière ainsi que dans le secteur de Saint-Hyacinthe. Elle est réalisée respectivement dans une proportion de 45 et 60 %, dans le secteur de La Prairie et en Mauricie, et de 15 % dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu. À cause de l'excès de pluie, les rendements et la qualité de la récolte sont inférieurs aux moyennes. Dans le secteur de Saint-Hyacinthe, les rendements sont variables, mais faibles en général, et dans plusieurs cas, les pertes sont de 50 % par rapport au rendement normal.

La récolte du **soya** a débuté à la mi-septembre dans le Centre-du-Québec, Lanaudière et en Montérégie : entre 5 et 15 % des superficies étaient battues au 23 septembre. Les rendements et la qualité s'annoncent d'inférieurs aux moyennes à autour de celles-ci. En Montérégie, les rendements sont variables (de moyens à bons), en raison de l'excès de pluie et de la présence de la sclérotiniose. En Mauricie, le gel hâtif a endommagé la récolte,

notamment dans le secteur nord, où la maturité n'était pas assez avancée.

La maturité du **maïs-grain** a progressé durant la première moitié du mois de septembre. À l'exception de certains secteurs (terres basses, terres noires), le gel mortel généralisé n'est pas survenu dans le sud-ouest du Québec, et la maturation du maïs se poursuit. On prévoit des rendements autour de la moyenne. Plusieurs champs de maïs-grain présentent une très forte hétérogénéité due à l'excès de pluie, et l'on s'attend à des récoltes plus tardives qu'à l'habitude. Dans les sols moins bien égouttés, certains champs ne se rendront probablement pas à maturité, de même que dans les secteurs qui ont enregistré des gelées mortelles, ce qui entraîne des rendements inférieurs aux moyennes et des baisses de qualité du grain. Somme toute, les rendements et la qualité du maïs-grain s'annoncent inférieurs aux moyennes, notamment en Mauricie, dans l'Outaouais, en Chaudière-Appalaches et dans la Capitale-Nationale.

Cultures légumières et fruitières

La récolte des **pommes de terre** se poursuit dans toutes les régions productrices. Elle est réalisée dans une proportion variant entre 40 et 73 %, sauf dans le Centre-du-Québec, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, l'Outaouais et le Saguenay-Lac-Saint-Jean où seulement 10 à 35 % des superficies sont récoltées. Globalement, cette récolte est réalisée à 45 %. Les rendements s'annoncent autour de la moyenne à légèrement inférieurs à celle-ci, et la qualité devrait être bonne.

Pour ce qui est des **légumes de transformation**, la récolte du **haricot** est terminée dans la majorité des régions productrices, sauf dans Lanaudière et le secteur de La Prairie où elle est réalisée à 85 %. Une prorogation de la date limite de récolte du 22 au 30 septembre a été nécessaire dans ces deux secteurs, notamment en raison des semis tardifs. La récolte du **maïs** est réalisée dans une proportion variant entre 50 et 70 % dans les secteurs de La Prairie et de Saint-Hyacinthe, et elle est terminée dans celui de Saint-Jean-sur-Richelieu. Les rendements des légumes de transformation varient d'autour des moyennes à légèrement inférieurs à celles-ci, sauf pour le haricot, où ils sont inférieurs à la moyenne, notamment dans Lanaudière et le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu. Leur qualité est

bonne, sauf pour le maïs où elle est inférieure à la moyenne dans les secteurs de La Prairie et de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Concernant les **cultures maraîchères**, la progression de la récolte des légumes divers (maïs sucré, haricots et gourges) varie de 80 à 100 %. Elle est terminée dans Laurentides-Laval, l'Estrie, l'Outaouais et les secteurs de Granby et de Saint-Hyacinthe. La récolte des légumes fruits est effectuée dans une proportion variant de 65 à 75 %, sauf en Estrie où elle est moins avancée (de 20 à 50 %). La récolte des citrouilles s'annonce mauvaise dans la région de l'Estrie, et les gelées dans la nuit du 18 au 19 septembre ainsi que celle du 21 au 22 ont endommagé les champs de zucchini particulièrement dans Lanaudière. La récolte des légumes racines se poursuit (de 60 à 80 %). Cependant, dans Laurentides-Laval, Lanaudière et au Saguenay-Lac-Saint-Jean, elle est beaucoup moins avancée (de 5 à 30 %). La récolte des légumes feuillus est réalisée entre 25 et 90 % selon les régions. Le gel du 19 septembre a endommagé les laitues dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu (terre noire), sans pour autant compromettre la récolte. Les rendements pour l'ensemble des cultures maraîchères varient d'inférieurs aux moyennes à autour de celles-ci, et la qualité est variable.

La récolte des **pommes** se fait dans de très bonnes conditions. Elle est réalisée dans une proportion variant de 50 à 75 %, sauf dans les régions de la Capitale-Nationale et le secteur nord de la Chaudière-Appalaches où elle est complétée à 25 et 40 % respectivement. Cependant, les températures anormalement chaudes du début de septembre ont retardé la coloration des pommes, de sorte que certaines sont encore vertes alors que leur maturité est déjà atteinte, notamment dans les Laurentides et le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu. On observe également, dans ce secteur, des problèmes importants de tavelure d'automne pour la variété McIntosh. Les rendements varient d'autour de la moyenne à supérieurs à celle-ci, mais le calibre des fruits est variable d'un lopin à l'autre dans certaines régions. Quant à la qualité, elle correspond à la moyenne, sauf en Estrie où elle est supérieure.

La récolte du **miel** (deuxième miellée) est terminée dans la plupart des régions, sauf en Estrie, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans le secteur nord de la Chaudière-Appalaches. Les

rendements de cette miellée sont légèrement inférieurs à la moyenne, sauf en Estrie où ils sont supérieurs à celle-ci. La qualité est bonne.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 2 septembre (4 328 avis), 1 492 nouveaux avis de dommages ont été enregistrés, ce qui donne un total de 5 820 avis au 23 septembre 2008, comparativement à 6 426 à la même période en 2007. Ces avis de dommages ont été enregistrés particulièrement pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, ainsi que pour les légumes.

Ainsi, en date du 23 septembre, 4 173 avis sont reliés aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 953 aux légumes (cultures maraîchères : 634; légumes de transformation : 319), 146 aux pommes, 98

aux petits fruits (bleuetières : 20; fraisières : 66; framboisières : 12), 87 aux pommes de terre et 43 au miel (période d'hivernage : 24). Le nombre d'avis de dommages pour la sauvagine est de 302, comparativement à 331 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 6 392 400\$ (573 entreprises), dont 3 146 825 \$ pour les cultures maraîchères, 1 092 950 \$ pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, 933 115 \$ pour les légumes de transformation, 527 455 \$ pour les pommes, 283 750 \$ pour les cultures du système collectif, principalement le foin (248 425 \$) et 164 130 \$ pour le miel (146 060 \$ pour la période d'hivernage des ruches).

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes tél. : 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Danielle Perron, Direction de l'intégration des programmes

Références : État de la situation au 23 septembre, les centres de services de La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP-MAPAQ);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP);
Bilans climatologiques mensuels et saisonniers, Centre de ressources en impacts et adaptation au climat et à ses changements, Environnement Canada;
Conditions météo en temps réel, Centre Météo UQUAM-Montréal;
Agrométéo Québec, une initiative conjointe du MDDEP, du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (statistiques sur les températures minimales).

AVIS IMPORTANT : « L'état des cultures au Québec » est publié normalement aux deux semaines de mai à novembre. Son contenu relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 7 octobre 2008

Rapport N° 9

En bref :

- Les températures ont fluctué et les précipitations ont été variables;
- Des retards dans les récoltes des légumes de transformation, des céréales et du canola ont nécessité le report des dates limites de récolte dans certaines régions;
- Le total des avis de dommages est de 6 368, comparativement à 6 709 l'an dernier à la même période;
- Des indemnités de 7 887 900 \$ (662 clients) ont été versées en assurance récolte, principalement pour les cultures maraîchères et les céréales.

Résumé des conditions météorologiques du 22 septembre au 5 octobre

Les températures ont fluctué, mais dans l'ensemble, elles ont été supérieures aux normales. Par contre, il a fait froid en Abitibi-Témiscamingue au cours de la première semaine d'octobre. Les quantités et la fréquence des précipitations ont été près des normales, mais supérieures à celles-ci dans la partie est du Québec, en raison du passage des restes de l'ouragan *Kyle* les 28 et 29 septembre et d'une dépression le 2 octobre. Les normales hebdomadaires sont de 19 à 27 mm sur une période de 3 jours.

Les températures moyennes de la semaine du 22 au 28 septembre ont été supérieures aux normales, l'écart étant de 2 à 4 °C. En début de semaine (les 21 et 22 septembre), le mercure a chuté près du point de congélation, et des gelées ont été enregistrées dans plusieurs localités (de 0 à - 4 °C). Le reste de la semaine, les températures ont dépassé les normales, tant le jour que la nuit. Les précipitations ont totalisé entre 10 et 20 mm, réparties sur une période de 2 à 4 jours, alors qu'elles ont atteint entre 40 et 50 mm en 3 jours, dans le Bas-Saint-Laurent et la partie sud de la Chaudière-Appalaches, et jusqu'à 70 mm en 2 jours en Gaspésie. Ces précipitations, qui ont été de l'ordre de 100 mm à l'extrémité est de la péninsule gaspésienne, sont les conséquences du passage des restes de l'ouragan *Kyle* les 28 et 29 septembre.

Dans la semaine du 29 septembre au 5 octobre, les températures moyennes ont été de près des normales à supérieures à celles-ci (écart de 0 à 1,5 °C), à l'exception de l'Abitibi-Témiscamingue, où elles ont été inférieures aux normales de - 3 °C. Les précipitations ont totalisé entre 10 et 25 mm, réparties sur une période de 2 à 6 jours, alors qu'elles ont atteint entre 30 et 35 mm, en 4 à 6 jours dans les secteurs d'Amos et de Rimouski, et jusqu'à 50 mm dans le secteur de Caplan. On a par ailleurs enregistré jusqu'à 80 mm dans le secteur nord de la péninsule.

Les conditions des cultures au 7 octobre

Les conditions météorologiques ont facilité les travaux de récolte dans la majorité des régions. Cependant, pour les haricots et le maïs sucré de transformation, ils ont été retardés en raison de conditions défavorables durant la saison : retards dans les semis et les plantations, températures fraîches et excès de pluie. Cette conjoncture a nécessité le report des dates limites de récolte du 22 au 30 septembre pour les haricots dans les secteurs de L'Assomption et de La Prairie, et du 6 au 15 octobre pour le maïs sucré dans celui de La Prairie. D'autre part, l'excès de pluie, les températures fraîches et le retard de maturité ont nécessité le report des dates limites de récoltes de l'avoine, de l'orge et du blé du 10 au 24 octobre dans les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Les-Îles, et

pour le canola, du 15 au 24 octobre dans ces mêmes régions.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 23 septembre (5 820 avis), 548 nouveaux avis de dommages ont été enregistrés, ce qui donne un total de 6 368 avis au 7 octobre 2008, comparativement à 6 709 à la même période en 2007. Ces avis de dommages ont été enregistrés particulièrement pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, ainsi que pour les légumes.

Ainsi, en date du 7 octobre, 4 611 avis sont reliés aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 1 013 aux légumes (cultures maraîchères : 683; légumes de transformation : 330), 150 aux pommes,

100 aux petits fruits (bleuetières : 22; fraisières : 66; framboisières : 12), 98 aux pommes de terre et 43 au miel (période d'hivernage : 24). Le nombre d'avis de dommages pour la sauvagine est de 334, identique à celui enregistré à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 7 887 900\$ (662 entreprises), dont 4 149 785 \$ pour les cultures maraîchères, 1 264 660 \$ pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, 1 219 285 \$ pour les légumes de transformation, 527 650 \$ pour les pommes, 296 640 \$ pour les cultures du système collectif, principalement le foin (258 870 \$) et 164 130 \$ pour le miel (146 060 \$ pour la période d'hivernage des ruches).

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes tél. : 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Bilans climatologiques mensuels et saisonniers, Centre de ressources en impacts et adaptation au climat et à ses changements, Environnement Canada;
Conditions météo en temps réel, Centre Météo UQUAM-Montréal.

AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts réels qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 21 octobre 2008

Rapport N° 10

En bref :

- La période a été caractérisée par des températures clémentes et peu de précipitations, sauf en Abitibi-Témiscamingue où elles ont été plus fréquentes;
- Les gelées mortelles des 18 et 19 octobre ont mis fin à la saison de croissance;
- Les conditions automnales ont été généralement favorables à la progression des récoltes, sauf dans certaines régions où le report des dates limites de récolte a été nécessaire;
- La 3^e fauche est réalisée dans une proportion variant de 75 à 100 %;
- La récolte du maïs fourrager est terminée dans la majorité des régions;
- Les récoltes des céréales, du canola et des pommes de terre sont presque terminées, tandis que celle du haricot sec est achevée;
- Les conditions de récolte du soya ont été très bonnes jusqu'à maintenant : 80 % des superficies de soya sont récoltées; un retard de maturité dans certaines régions s'est répercuté sur la récolte;
- La récolte de maïs-grain a débuté entre le 5 et le 15 octobre : près de 20 % des superficies ont été battues; les rendements sont très variables;
- Les récoltes des légumes (maraîchers et de transformation) sont terminées, sauf pour les légumes racines et les légumes feuillus;
- La récolte des pommes est terminée dans la majorité des régions;
- Le total des avis de dommages est de 6 836, comparativement à 6 944 l'an dernier à la même période;
- Des indemnités de 10 249 100 \$ (891 clients) ont été versées en assurance récolte, principalement pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, ainsi que pour les légumes.

Résumé des conditions météorologiques du 6 au 19 octobre

Du 6 au 12 octobre, les températures moyennes ont été légèrement supérieures aux normales, l'écart étant de 0,5 à 1,5 °C. En début de semaine (les 6, 7 et 8 octobre), une masse d'air froid a abaissé les températures; par la suite, le temps a été beau et les températures ont dépassé les normales, particulièrement le 9 octobre (maximum de 18 à 21 °C). Les précipitations ont été d'inférieures à égales aux normales, soit entre 5 et 25 mm réparties sur une période de 1 à 4 jours. Les normales hebdomadaires pour cette période de l'année sont de 20 à 25 mm sur 3 à 4 jours.

Les températures moyennes de la semaine du 13 au 19 septembre ont été supérieures aux

normales, l'écart étant de 1 à 3 °C. Des températures très douces ont été rapportées les 13 et 14 octobre (maximum de 19 à 23 °C). Les 18 et 19 octobre, les températures nocturnes ont chuté et des gelées mortelles généralisées ont été enregistrées dans les régions métropolitaines, ce qui a mis fin à la saison de végétation dans ce secteur. Les précipitations ont été faibles, soit entre 5 et 10 mm réparties sur une période de 2 à 3 jours, à l'exception de l'Abitibi-Témiscamingue où les quantités de pluie ont atteint 20 mm sur une période de 4 à 5 jours.

Les conditions des cultures au 21 octobre

Au 21 octobre, il y avait un surplus d'humidité dans les sols de l'Abitibi-Témiscamingue et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Par contre, les sols étaient qualifiés de secs dans les régions de

Laurentides-Lanaudière, du Centre-du-Québec et la partie nord de la Chaudière-Appalaches. Ailleurs, les conditions étaient normales.

Les températures clémentes, l'ensoleillement et les précipitations échelonnées et sans excès ont été favorables aux travaux de récolte, sauf en Abitibi-Témiscamingue où les pluies les ont retardés.

Les cultures fourragères et céréalières

Dans l'ensemble des régions, la deuxième fauche de **foin** s'est terminée avec quelques jours à plus d'une semaine de retard. La récolte n'est cependant pas terminée en Abitibi (85 %). Quant à la troisième fauche, l'état d'avancement est variable d'une région à l'autre : 75 à 100 % des superficies sont récoltées.

La récolte du **maïs fourrager** s'est terminée entre le 5 et le 15 octobre, sauf dans le Centre-du-Québec, le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Mauricie, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, le secteur de Granby et la partie nord de la Chaudière-Appalaches, où elle n'est pas encore achevée. Les rendements varient de près des moyennes à inférieurs à celles-ci, sauf en Estrie et dans le secteur de Saint-Hyacinthe où ils sont supérieurs à la moyenne. La qualité est généralement bonne, sauf dans les Laurentides-Laval, le Bas-Saint-Laurent et la partie sud de la Chaudière-Appalaches, où elle est inférieure à la moyenne.

Sauf exception, le beau temps a été propice à l'avancement régulier des travaux de récolte des **céréales**, des **protéagineuses** et du **maïs-grain**. En date du 21 octobre, les récoltes de céréales (95 %), de canola (92 %) et de pommes de terre (98 %) sont presque terminées, alors que celle du haricot sec est achevée. Les conditions de récolte du soya et du maïs-grain ont été très bonnes jusqu'à maintenant : 80 % des superficies de soya ont été battues, et près de 20 % de celles du maïs-grain. Pour les détails par région et par culture (céréales, maïs-grain, soya, pommes de terre, haricot sec et canola), veuillez consulter le *Tableau du pourcentage moyen de réalisation des récoltes* à la fin du présent rapport.

Le battage des céréales est terminé dans la plupart des régions. Il reste toutefois une proportion variant entre 10 et 15 % des superficies d'**avoine** à récolter dans le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie-Les-Îles et le Saguenay-Lac-Saint-Jean, et jusqu'à 35 % en

Abitibi-Témiscamingue. Il reste également des champs d'**orge** et de **blé** à récolter (proportion variant entre 5 et 15 %) dans ces mêmes régions, sauf au Saguenay-Lac-Saint-Jean. La récolte du **canola** est également terminée, sauf en Abitibi-Témiscamingue, dans le Bas-Saint-Laurent, au Saguenay-Lac-Saint-Jean ainsi que dans la Capitale-Nationale, où entre 5 et 15 % des superficies sont encore à récolter.

Il a toutefois été nécessaire de reporter les dates limites de récolte de l'avoine, de l'orge et du blé du 10 au 24 octobre en Abitibi-Témiscamingue et au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ainsi que celle du canola, du 15 au 24 octobre en Abitibi-Témiscamingue.

Les rendements des céréales sont très variables, mais dans l'ensemble de la récolte, ils sont inférieurs aux moyennes et leur poids spécifique est léger. Les rendements du canola sont d'inférieurs aux moyennes à autour de celles-ci.

La récolte du **haricot sec** est terminée dans toutes les régions, sauf dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu où il reste une proportion de 10 % des superficies à récolter. Les rendements et la qualité de la récolte sont inférieurs aux moyennes.

La récolte du **soya** s'est poursuivie dans de très bonnes conditions, particulièrement dans les régions métropolitaines où les travaux se font dans la période habituelle. Au 21 octobre, plus de 90 % des superficies étaient battues dans ces régions. Par contre, en Mauricie, en Estrie et en Chaudière-Appalaches, la récolte est moins avancée. Les pluies fréquentes et le manque d'ensoleillement et de chaleur de la saison ont causé un retard de maturité. Conséquemment, les travaux de récolte accusent un retard de quelques jours à plus d'une semaine (proportion récoltée de 70 à 80 % en Estrie et en Mauricie, et de 35 % en Chaudière-Appalaches). On observe une humidité encore très élevée dans certains champs. L'excès de pluie et la sclérotinose ont nui à la récolte. Les rendements et la qualité s'annoncent d'inférieurs aux moyennes à autour de celles-ci. Ils varient beaucoup d'un champ à l'autre (de -30 à +10 % du rendement normal) dans certains secteurs.

Les conditions climatiques de la saison ont permis au **maïs-grain** d'atteindre la maturité dans les régions autour de la métropole. Cependant, ailleurs, des gelées survenues dans la période du 19 au 23 septembre ont mis fin

prématurément à la saison. D'autres gelées sont également survenues entre le 6 et le 8 octobre. Finalement, le gel mortel généralisé mettant fin à la saison de végétation a été enregistré les 18 et 19 octobre. La récolte de maïs-grain a débuté entre le 5 et le 15 octobre. Les travaux se font dans la période habituelle, dans de bonnes conditions, et près 20 % des superficies étaient battues au 21 octobre. L'humidité du grain se situe entre 24 et 28 %.

Les rendements du maïs-grain seront très variables : de près de la moyenne à inférieurs à celle-ci, tandis qu'ils sont inférieurs à la moyenne dans les secteurs les plus touchés par l'excès de pluie. La maturité et les rendements sont hétérogènes dans un même champ. Le poids à l'hectolitre est plus faible qu'habituellement. Les régions de la Mauricie, de la Chaudière-Appalaches, de l'Estrie, de l'Outaouais, de la Capitale-Nationale ainsi que le secteur est du Centre-du-Québec (contigu à la région de la Chaudière-Appalaches) sont les plus touchés. Le maïs-grain de certains secteurs des régions de Québec et de la Mauricie (secteur nord) ne sera pas récolté comme tel, à cause de son humidité trop élevée. Il le sera plutôt sous forme de maïs fourrager.

Cultures légumières et fruitières

La récolte **du maïs sucré de transformation** s'est terminée avec un retard de quelques jours à plus d'une semaine par rapport à la période habituelle, sauf dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu où elle s'est terminée avec une avance de plus d'une semaine. Un deuxième report de la date limite de récolte au 20 octobre a été nécessaire dans le secteur de La Prairie. Certains champs ont été endommagés par l'excès de vent causant de la verse, notamment dans le secteur de Saint-Hyacinthe. Les rendements varient de près des moyennes à légèrement inférieurs à celles-ci. La qualité est inférieure à la moyenne, sauf dans le secteur de Saint-Hyacinthe où elle est bonne.

Dans les **cultures maraîchères**, les récoltes des légumes divers et des légumes fruits sont terminées. Pour ce qui est des légumes racines et des légumes feuillus, elles sont terminées dans une proportion variant de 80 à 100 %. On note par ailleurs un certain retard de maturité (manque de chaleur) dans les légumes feuillus (brocolis), notamment dans le secteur de Saint-Hyacinthe. Dans l'ensemble, les rendements sont de près des moyennes à inférieurs à celles-ci, particulièrement pour les légumes

fruits. La qualité est bonne, sauf dans certaines régions où elle est inférieure pour les légumes fruits et les légumes racines.

La récolte des **pommes de terre** est réalisée à 98 %. Elle est en effet terminée dans la majorité des régions, sauf dans celles du Bas-Saint-Laurent et de la Capitale-Nationale, ainsi que dans le secteur de La Prairie et la partie nord de la Chaudière-Appalaches, où elle est terminée dans une proportion variant de 88 à 98 %. Par ailleurs, les dates limites de récolte des pommes de terre ont été reportées du 15 au 20 octobre au Saguenay-Lac-Saint-Jean, et du 15 au 24 octobre dans la Capitale-Nationale et la Côte-Nord. Les rendements sont de près des moyennes à légèrement inférieurs à celles-ci. La qualité est bonne, sauf dans le Bas-Saint-Laurent et la partie nord de la Chaudière-Appalaches où elle est inférieure à la moyenne.

La récolte des **pommes** est terminée dans la majorité des régions, sauf dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu et la partie nord de la Chaudière-Appalaches où elle est réalisée à respectivement 98 % et 90 %. Dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu, on rapporte que les conditions de récolte ont été bonnes avec des températures nocturnes fraîches et peu de vent, limitant ainsi la chute des fruits. Les rendements varient de supérieurs aux moyennes à près de celles-ci. La qualité est bonne, voire supérieure en Estrie.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 7 octobre (6 368 avis), 468 nouveaux avis de dommages ont été enregistrés, ce qui donne un total de 6 836 avis au 21 octobre 2008, comparativement à 6 944 à la même période en 2007. Ces avis de dommages ont été enregistrés particulièrement pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, ainsi que pour les légumes.

Ainsi, en date du 21 octobre, 4 964 avis sont reliés aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 1 055 aux légumes (cultures maraîchères : 723; légumes de transformation : 332), 150 aux pommes, 101 aux petits fruits (bleuetières : 22; fraisières : 67; framboisières : 12), 99 aux pommes de terre et 44 au miel (période d'hivernage : 24). Le nombre d'avis de dommages pour la sauvagine est de 406, comparativement à 365 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 10 249 100 \$ (891 clients), dont 5 559 300 \$ pour les cultures maraîchères, 1 719 400 \$ pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, 1 573 500 \$ pour les légumes de transformation, 535 350 \$ pour les pommes, 367 600 \$ pour les cultures du système collectif, principalement le foin (278 150 \$), 189 300 \$ pour les petits fruits, 188 760 \$ pour le miel (146 060 \$ pour la période d'hivernage des ruches) et 115 850 \$ pour les pommes de terre.

**TABLEAU DU POURCENTAGE MOYEN DE RÉALISATION
DES RÉCOLTES AU 21 OCTOBRE 2008**

Région du suivi sur l'état des cultures à La Financière agricole	Céréales de printemps*	Maïs-grain	Soya	Pommes de terre	Haricot sec	Canola
Abitibi-Témiscamingue	65-85	15	100	100	---	85
Bas-Saint-Laurent	88-100	---	50	88	---	88
Capitale-Nationale	100	8	88	98	100	95
Centre-du-Québec	100	25	78	100	100	100
Chaudière-Appalaches Secteur de Lévis	100	5	35	90	---	100
Chaudière-Appalaches Secteur de Sainte-Marie- Saint-Georges	100	30	35	---	---	100
Côte-Nord	100	---	---	---	---	---
Estrie	100	40	80	---	---	---
Gaspésie-Îles-de-la- Madeleine	85	---	---	100	---	---
Lanaudière	100	8	88	100	100	---
Laurentides-Laval	100	5	93	---	---	---
Mauricie	100	5	70	100	100	100
Montérégie Secteur de Granby	100	20	98	100	---	---
Montérégie Secteur de Saint-Hyacinthe	100	25	95	100	100	---
Montérégie Secteur de Saint-Jean-sur- Richelieu	100	15	90	98	90	---
Montérégie Secteur de La Prairie- Salaberry-de-Valleyfield	100	18	93	100	100	---
Outaouais	100	3	96	100	---	---
Saguenay-Lac-Saint-Jean	93-100	0	93	100	---	95
Total**	95	19	83	98	100	92

Notes :

* Céréales de printemps : avoine, orge et blé.

** Pourcentage pondéré par les superficies.

--- Moins de trois clients.

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes
tél. : 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : État de la situation au 21 octobre, les centres de services de La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP);
Bilans climatologiques mensuels et saisonniers, Centre de ressources en impacts et adaptation au climat et à ses changements, Environnement Canada;
Conditions météo en temps réel, Centre Météo UQUAM-Montréal.

AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts réels qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

**La Financière
agricole**
Québec 

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 4 novembre 2008

Rapport N° 11

En bref :

- La fin d'octobre a été caractérisée par des conditions climatiques variables : températures fraîches, précipitations variables et averses de neige dans certains secteurs;
- Les conditions météorologiques ont été favorables à la progression des récoltes. Le report des dates limites de récolte a toutefois été nécessaire dans certaines cultures et régions;
- Sauf exception, la récolte des céréales, du canola, des pommes de terre et du maïs fourrager est terminée;
- La récolte du soya est très avancée (98 %), et près de 60 % des superficies de maïs-grain sont récoltées;
- Le total des avis de dommages est de 7 233, comparativement à 7 113 l'an dernier à la même période;
- Des indemnités de 12 227 600 \$ (1 153 clients) ont été versées en assurance récolte, principalement pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, ainsi que pour les légumes.

Résumé des conditions météorologiques du 20 octobre au 2 novembre

Du 20 au 26 octobre, les températures moyennes ont été inférieures aux normales, l'écart étant de -0,5 à -1,5 °C, sauf au Saguenay-Lac-Saint-Jean, où elles ont été légèrement supérieures (écart de 0,5). Les 21 et 22 octobre, des vents violents ont été signalés et des averses de neige (de 10 à 15 cm) ont été enregistrées dans le Bas-Saint-Laurent et Charlevoix. En résumé, les précipitations hebdomadaires ont totalisé de 25 à 50 mm, réparties sur une période de 3 à 5 jours, sauf dans Caplan, où l'on a reçu 15 mm sur 3 jours, alors que dans Laurentides-Lanaudière et la Mauricie, les quantités ont atteint 65 mm sur 4 à 5 jours. Les systèmes atmosphériques ont laissé par endroits des quantités pouvant totaliser de 70 à 80 mm. Les normales hebdomadaires pour cette période de l'année sont de 20 à 25 mm sur 3 à 4 jours.

Les températures moyennes de la semaine du 27 octobre au 2 novembre ont été inférieures aux normales, l'écart étant de -1 à -2 °C, à l'exception de l'est du Québec, où elles ont été supérieures (écart de 1,5). Les 28 et 29 octobre,

des précipitations de neige variant entre 5 et 10 cm ont été enregistrées sur les plateaux des Laurentides et des Appalaches, et jusqu'à 15 à 30 cm en Outaouais. Les précipitations hebdomadaires ont totalisé de 15 à 30 mm, réparties sur une période de 2 à 4 jours, sauf en Abitibi-Témiscamingue, où il est tombé 5 mm sur 1 à 2 jours, alors qu'elles ont atteint 70 mm sur 3 jours dans le secteur de Caplan. Les 27 et 28 octobre, des quantités pouvant totaliser de 100 à 150 mm ont été rapportées dans certaines localités de la Baie-des-Chaleurs et de la Côte-Nord.

Les conditions des cultures au 4 novembre

Les travaux de récolte se sont poursuivis normalement. En date du 4 novembre, sauf exception, les céréales, le canola et les pommes de terre étaient récoltés. La récolte du haricot sec est terminée, tandis que le battage du soya est très avancé (98 %). La récolte du maïs-grain va bon train : près de 60 % des superficies ont été battues. Pour les détails par région et culture (céréales, maïs-grain, soya, pommes de terre, haricot sec et canola), veuillez consulter le Tableau du pourcentage

moyen de réalisation des récoltes à la fin du présent rapport.

Toutefois, certaines récoltes ont été retardées dans certains secteurs en raison de conditions défavorables : les retards de maturité causés par l'excès de pluie et les températures fraîches, les pluies fréquentes et la neige tôt à l'automne. Conséquemment, il a été nécessaire de reporter les dates limites de récolte des pommes de terre du 15 au 24 octobre dans la partie nord de la Chaudière-Appalaches, ainsi que celle du maïs fourrager, du 25 octobre au 10 novembre, dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie-Les-Îles. La date limite de récolte du soya a également été reportée du 25 octobre au 10 novembre dans le Centre-du-Québec, la Capitale-Nationale, la Mauricie, l'Estrie, la Chaudière-Appalaches et l'Outaouais.

En date du 4 novembre, il restait une proportion variant entre 5 et 10 % des superficies de céréales à récolter en Abitibi-Témiscamingue, et moins de 5 % de celles des céréales et du canola dans le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie. Dans cette dernière région, des champs pourraient ne pas être récoltés en raison des précipitations survenues sous forme de neige.

La récolte du soya s'est poursuivie, et les travaux sont très avancés, voire terminés en Montérégie. Au 4 novembre, il restait une proportion variant entre 1 et 5 % des superficies à récolter, sauf dans la Chaudière-Appalaches où cette proportion atteint 10 %. Les champs non récoltés sont principalement ceux où il y a eu des semis tardifs et des ressemis. Les rendements et la qualité s'annoncent d'inférieurs aux moyennes à autour de celles-ci, principalement à cause de l'excès de pluie (maladie) et au retard de maturité. Les rendements varient beaucoup d'un champ à l'autre et d'une région à l'autre. En Mauricie, par exemple, ils oscillent entre 50 et 90 % du rendement normal.

Sauf exception, les conditions de récolte du maïs-grain ont été bonnes jusqu'à maintenant, et les travaux ont progressé normalement. Selon les régions, 25 à 75 % des superficies étaient récoltées au 4 novembre, ce qui représente près de 60 % des superficies au total. En Montérégie, la récolte se déroule bien : le grain est sec, l'humidité se situant entre 20 et 30 %. En Outaouais toutefois, seulement 10 % des superficies étaient récoltées au 4 novembre, ce qui représente un retard important par rapport à la période habituelle.

L'humidité du grain est encore très élevée, et les précipitations de neige ont amplifié le retard.

Les rendements du maïs-grain sont variables, soit supérieurs à la moyenne à inférieurs à celle-ci, tandis qu'ils sont inférieurs à la moyenne dans les secteurs les plus touchés par l'excès de pluie (ils sont plus faibles sur les terres non drainées). Dans la partie sud de la Chaudière-Appalaches, des champs ont été récoltés sous forme de maïs fourrager, alors que d'autres seront détruits. En Mauricie, des champs seront également abandonnés à cause du manque de maturité, plus particulièrement dans la partie nord-est du territoire.

La récolte de maïs fourrager est terminée dans l'ensemble des régions, sauf dans le secteur à l'est de Rimouski où elle est réalisée à 75 %. En effet, les retards de maturité et un gel tardif (après le 18 octobre), la neige du 22 octobre et les pluies fréquentes par la suite ont empêché d'y mettre un terme.

La récolte des pommes de terre est presque terminée, sauf dans quelques champs du Bas-Saint-Laurent (3 % de la superficie).

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 21 octobre (6 836 avis), 394 nouveaux avis de dommages ont été enregistrés, ce qui donne un total de 7 233 avis au 4 novembre 2008, comparativement à 7 113 à la même période en 2007. Ces avis de dommages ont été enregistrés particulièrement pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, ainsi que pour les légumes.

Ainsi, en date du 4 novembre, 5 257 avis sont reliés aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 1 084 aux légumes (cultures maraîchères : 745; légumes de transformation : 339), 151 aux pommes, 104 aux petits fruits (bleuetières : 22; fraisières : 70; framboisières : 12), 101 aux pommes de terre et 44 au miel (période d'hivernage : 24). Le nombre d'avis de dommages pour la sauvagine est de 474, comparativement à 389 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 12 227 600 \$ (1 153 clients), dont 6 083 600 \$ pour les cultures maraîchères, 2 729 600 \$ pour les céréales, le maïs-grain et les

protéagineuses, 1 769 300 \$ pour les légumes de transformation, 607 100 \$ pour les pommes, 460 900 \$ pour les cultures du système collectif, principalement le foin (297 600 \$), 205 700 \$ pour les petits fruits, 255 400 \$ pour le miel (146 060 \$ pour la période d'hivernage des ruches) et 115 850 \$ pour les pommes de terre.

**TABLEAU DU POURCENTAGE MOYEN DE RÉALISATION
DES RÉCOLTES AU 4 NOVEMBRE 2008**

Région du suivi sur l'état des cultures à La Financière agricole	Céréales de printemps*	Maïs-grain	Soya	Pommes de terre	Haricot sec	Canola
Abitibi-Témiscamingue	90-95	20	100	100	---	100
Bas-Saint-Laurent	97-100	---	96	97	---	96
Capitale-Nationale	100	30	95	100	100	100
Centre-du-Québec	100	40	98	100	100	100
Chaudière-Appalaches Secteur de Lévis	100	60	90	100	---	100
Chaudière-Appalaches Secteur de Sainte-Marie- Saint-Georges	100	75	90	---	---	100
Côte-Nord	100	---	---	---	---	---
Estrie	100	50	100	---	---	---
Gaspésie-Îles-de-la- Madeleine	98	---	---	100	---	---
Lanaudière	100	45	98	100	100	---
Laurentides-Laval	100	30	99	---	---	---
Mauricie	100	25	95	100	100	100
Montérégie Secteur de Granby	100	75	100	100	---	---
Montérégie Secteur de Saint-Hyacinthe	100	75	100	100	100	---
Montérégie Secteur de Saint-Jean-sur- Richelieu	100	60	98	100	100	---
Montérégie Secteur de La Prairie- Salaberry-de-Valleyfield	100	55	100	100	100	---
Outaouais	100	10	96	100	---	---
Saguenay-Lac-Saint-Jean	100	60	100	100	---	100
Total**	99	56	98	100	100	99

Notes :

* Céréales de printemps : avoine, orge et blé.

** Pourcentage pondéré par les superficies.

--- Moins de trois clients.

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes
tél. : 418 838-5601, poste 6011

Références : Application « Gérer le suivi de l'état des cultures » : Pourcentage moyen des récoltes réalisées au 4 novembre, La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP);
Conditions météo en temps réel, Centre Météo UQUAM-Montréal.

AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts réels qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

**La Financière
agricole**
Québec 

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 18 novembre 2008

Rapport N° 12

En bref :

- On a connu du redoux et du froid, des périodes ensoleillées et d'autres, pluvieuses ou neigeuses dans certains secteurs;
- La saison tire à sa fin : les récoltes sont pratiquement terminées, sauf pour le maïs-grain dont près de 90 % des superficies sont récoltées;
- La conjoncture a nécessité le report des dates limites de récolte du maïs-grain;
- La saison 2008 est qualifiée de moyenne;
- On rapporte 7 502 avis de dommages en date du 18 novembre 2008, comparativement à 7 230 l'an dernier à la même période;
- Des indemnités de 14 970 385 \$ (1 407 clients) ont été versées en assurance récolte.

Résumé des conditions météorologiques du 3 au 16 novembre

Du beau temps et des températures très clémentes ont caractérisé la semaine du 3 au 9 novembre. En effet, du 4 au 8 novembre, les températures maximales ont avoisiné les 15 °C, sauf les 5 et 6 novembre où les maximums ont atteint de 17 à 20 °C. Conséquemment, les températures moyennes ont dépassé les normales saisonnières de 5 à 6,5 °C, et jusqu'à 8 °C en Abitibi-Témiscamingue. Les précipitations hebdomadaires ont été faibles dans la majorité des régions, totalisant de 5 à 15 mm, réparties sur une période de 2 à 4 jours. Dans l'Estrie, la Chaudière-Appalaches, la Capitale-Nationale et le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, les quantités ont atteint de 25 à 30 mm sur 3 à 4 jours. Les normales hebdomadaires pour cette période de l'année sont de 20 à 30 mm sur 3 à 4 jours.

Les températures de la semaine du 10 au 16 novembre ont fluctué, en raison de la succession rapide des masses d'air et des dépressions atmosphériques qui ont apporté des nuages, des vents forts et des précipitations sous forme de pluie, de neige et de giboulée, et de quantités variables. Du 14 au 16 novembre, les températures maximales ont varié entre 10 et 17 °C. Par conséquent, les températures moyennes de la période ont été supérieures aux

normales, l'écart étant de 2,5 à 4,5 °C. Les précipitations hebdomadaires ont totalisé de 25 à 45 mm, réparties sur une période de 3 à 6 jours.

Les conditions des cultures au 18 novembre

Au 18 novembre, il y avait un surplus d'humidité dans les sols de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Outaouais, les conditions étant normales ailleurs. Des périodes de beau temps et de précipitations se sont succédé. Sauf exceptions, les conditions climatiques de la fin d'octobre et du mois de novembre ont été favorables aux récoltes et aux travaux d'automne. Toutefois, il a été nécessaire de reporter les dates limites de récolte du maïs-grain du 10 au 25 novembre dans les secteurs de Drummondville, Gatineau, Granby, l'Assomption, La Prairie, Lévis, Nicolet, Québec, Saint-Eustache, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-sur-Richelieu, Sherbrooke, Trois-Rivières et Victoriaville. Le manque de pluie et de chaleur en début de saison puis l'excès de pluie ont nui au développement de cette culture. Une deuxième prorogation de la date limite de récolte du soya a également été nécessaire (jusqu'au 20 novembre) dans les secteurs de Gatineau et de Trois-Rivières, les conditions météorologiques n'ayant pas permis l'avancement des travaux.

La saison tire à sa fin et les récoltes sont terminées, sauf pour le **maïs-grain** dont près de 90 % des superficies ont été battues. Malgré quelques périodes de pluies fortes et de neige par endroits, la récolte du maïs a progressé normalement, mais elle a été retardée dans certains secteurs. Au 18 novembre, il restait une proportion variant entre 5 et 30 % des superficies de maïs-grain à récolter, 40 % dans les Laurentides, et jusqu'à 60 % en Outaouais.

En Abitibi-Témiscamingue, malgré le temps favorable de la fin d'octobre au début de novembre, environ 5 % des superficies n'ont pu être récoltées, en raison d'un automne très pluvieux (jusqu'au 26 octobre) et de la neige (le 21 octobre). En Outaouais, les pluies fréquentes et abondantes ainsi que la neige des 28 et 29 octobre ont ralenti la récolte du maïs-grain et empêché la fin de celle du soya (3 % des superficies non récoltées au 18 novembre).

Les rendements du maïs-grain sont autour des moyennes dans les régions du sud-ouest, soit de supérieurs à la moyenne à légèrement inférieurs à celle-ci, tandis qu'ils sont inférieurs à la moyenne dans les secteurs les plus touchés par l'excès de pluie et, de façon plus généralisée, en Chaudière-Appalaches et dans le secteur est du Centre-du-Québec. On observe cependant des rendements très hétérogènes d'un producteur à l'autre et d'une terre à l'autre. Dans le secteur de Granby, à titre d'exemple, on prévoit des baisses de rendements, avec des pertes moyennes aux alentours de 30 %. L'humidité du grain se situe entre 20 et 25 %.

Les rendements varient de très bons à excellents, en quantité et en qualité, pour les récoltes de pommes et de bleuets. Pour la plupart des autres cultures, ils sont variables, soit de supérieurs à inférieurs à la moyenne. Ils sont

toutefois en dessous des moyennes pour les récoltes du maïs fourrager, du haricot sec, du haricot de transformation et de certains légumes (notamment les légumes racines et les légumes fruits). La saison 2008 est qualifiée de moyenne.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 4 novembre (7 233 avis de dommages), on rapporte l'enregistrement de 269 nouveaux avis de dommages. En date du 18 novembre 2008, 7 502 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 7 230 à la même période en 2007. Ainsi, en date du 18 novembre, 5 456 avis sont reliés aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 1 108 aux légumes (cultures maraîchères : 767; légumes de transformation : 341), 154 aux pommes, 106 aux petits fruits (bleuetières : 23; fraisières : 71; framboisières : 12), 102 aux pommes de terre et 44 au miel (période d'hivernage : 24). Le nombre d'avis de dommages pour la sauvagine est de 512, comparativement à 394 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 14 970 400 \$ (1 407 clients), dont 7 136 900 \$ pour les cultures maraîchères, 3 844 000 \$ pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, 1 950 700 \$ pour les légumes de transformation, 695 700 \$ pour les pommes, 596 800 \$ pour les cultures du système collectif, principalement le foin (305 400 \$), 272 200 \$ pour les pommes de terre, 255 400 \$ pour le miel (146 060 \$ pour la période d'hivernage des ruches) et 218 600 \$ pour les petits fruits.

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : État de la situation au 18 novembre, les centres de services de La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP);
Conditions météo en temps réel, Centre Météo UQUAM-Montréal.

AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts réels qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

**La Financière
agricole**
Québec 

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 2 décembre 2008

Rapport N° 13

En bref :

- La fin de novembre a été caractérisée par l'arrivée progressive de l'hiver;
- Plus de 98 % des superficies de maïs-grain sont récoltées. Les conditions ont nécessité le report des dates limites de récolte en Outaouais;
- On rapporte 7 709 avis de dommages en date du 2 décembre 2008, comparativement à 7 317 l'an dernier à la même période;
- Des indemnités de 18 619 800 \$ (1 883 clients) ont été versées en assurance récolte.

Résumé des conditions météorologiques du 17 au 30 novembre

Des conditions météorologiques de transition vers l'hiver ont caractérisé la deuxième moitié de novembre. Les températures ont fluctué, ce qui a fait varier le type de précipitations. Dans la semaine du 17 au 23 novembre, l'intrusion d'air très froid a abaissé les températures, et les précipitations sont tombées sous forme de neige. Les températures moyennes ont d'ailleurs été inférieures aux normales, l'écart étant de - 4 à - 5 °C. Les précipitations ont été faibles (de 1 à 10 mm sur 1 à 4 jours), à l'exception de la Gaspésie et du secteur de Rimouski, où les quantités ont atteint de 25 à 35 mm sur 3 à 4 jours. Dans la dernière semaine de novembre, les températures ont cependant dépassé les normales, l'écart étant de 3 à 5 °C. Les systèmes météorologiques, dont la tempête du 25 novembre, ont apporté des vents, des nuages et des précipitations sous forme de pluie, de grésil et de neige, de faible à forte intensité. Les quantités de neige ont été variables, mais elles ont été plus importantes dans les régions périphériques et les terrains montagneux, où l'hiver est bien installé (de 20 à 30 cm de neige au sol).

Les conditions des cultures au 2 décembre

En date du 2 décembre, la récolte de **maïs-grain** est terminée dans la majorité des régions. Plus de 98 % des superficies sont récoltées, mais il reste près de 5 500 ha de maïs non

récolté, principalement en Outaouais (25 %), dans le Centre-du-Québec (5 %) et dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu (2 %). Les conditions climatiques ont nécessité un deuxième report de la date limite de récolte du 25 novembre au 2 décembre en Outaouais. Ailleurs, les récoltes ont été finalisées avant les dates limites prévues.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 18 novembre (7 502 avis de dommages), on rapporte l'enregistrement de 207 nouveaux avis de dommages. En date du 2 décembre 2008, 7 709 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 7 317 à la même période en 2007. Ainsi, en date du 2 décembre, 5 638 avis sont reliés aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 1 122 aux légumes (cultures maraîchères : 781; légumes de transformation : 341), 152 aux pommes, 112 aux pommes de terre, 107 aux petits fruits (bleuetières : 23; fraisières : 71; framboisières : 13) et 44 au miel (période d'hivernage : 24). Le nombre d'avis de dommages pour la sauvagine est de 516, comparativement à 400 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 18 619 800 \$ (1 883 clients), dont 7 988 000 \$ pour les cultures maraîchères, 5 276 800 \$ pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, 1 984 300 \$ pour les légumes de transformation, 1 466 500 \$ pour les cultures du

système collectif, principalement le maïs fourrager (638 100 \$) et le foin (319 200 \$), 948 800 \$ pour les pommes, 384 200 \$ pour les pommes de terre, 325 000 \$ pour le miel (179 000 \$ pour la période de production) et 246 300 \$ pour les petits fruits.

Les principales causes de dommages reliées aux indemnités versées lors de la saison 2008 sont l'excès de pluie (76 %), la grêle (9 %), les maladies (7 %) et autres (8 % : insectes, excès de vent et d'humidité, crue des eaux, gel et excès de chaleur). Les valeurs assurées à l'assurance récolte étaient de 1 026 459 270 \$ pour 13 054 entreprises assurées.

Concernant les dommages causés par la sauvagine, un total d'environ 4 300 ha a fait l'objet d'indemnités pour les plantes fourragères (foin), soit 500 ha de plus qu'en 2007. Les indemnités versées pour ces dommages concernant le foin totalisent à ce jour 585 650 \$, soit un montant inférieur de 60 000 \$ à la moyenne des cinq dernières années. Pour les autres catégories (maïs-grain, maïs fourrager et céréales), on estime les versements dus à la sauvagine à 125 000 \$. Pour une cinquième année consécutive, les secteurs d'Alma et de Gatineau ont été les plus touchés par la sauvagine (toutes cultures confondues) : 2 075 hectares pour 274 000 \$ en indemnités dans le secteur d'Alma et 1 224 hectares pour 156 000 \$ dans celui de Gatineau.

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes tél. : 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Pourcentage moyen des récoltes réalisées au 2 décembre, les centres de services de La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP);
Conditions météo en temps réel, Centre Météo UQUAM-Montréal.

AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts réels qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Février 2009

Rapport N° 14 – Bilan 2008

En bref :

- L'année 2008 a été principalement caractérisée par l'excès de pluie et le manque de chaleur;
- Le développement des cultures annuelles et les récoltes de l'été ont été retardés, particulièrement celles du foin;
- La grêle, les maladies et les insectes ont également causé des dommages;
- Le déroulement des récoltes à l'automne a été facilité par de bonnes conditions climatiques;
- Globalement, les rendements ont été autour des moyennes, mais de qualité inférieure;
- On rapporte 7 976 avis de dommages, comparativement à une moyenne quinquennale de 7 300 avis (de 2003 à 2007);
- Les indemnités versées au 2 février 2009 en assurance récolte sont de 71 115 000 \$. La Financière agricole prévoit en verser 76 800 000 \$ au total.

La saison 2008 en résumé

Le début de la saison 2008 s'annonçait favorable à la production agricole, avec peu de dommages hivernaux, des semis hâtifs ou dans la période habituelle et une bonne levée des plantes, dans la majorité des cultures et des régions. Toutefois, les pluies fréquentes et parfois abondantes du mois de juin à la mi-août et les températures fraîches ont nui au développement des cultures et au déroulement des récoltes de l'été, particulièrement à celles du foin. De plus, les épisodes de grêle et de vents violents, les maladies, les insectes, le gel hâtif, la crue des eaux et la neige ont causé des dommages par endroits. À l'automne, le déroulement des récoltes a cependant été facilité par de bonnes conditions climatiques pour la majorité des cultures. Globalement, les rendements ont été autour des moyennes, mais de qualité inférieure. Les adhérents à l'assurance récolte ont signalé 7 976 avis de dommages. Pour indemniser les producteurs et productrices des pertes subies, La Financière agricole du Québec a versé des sommes totalisant 71 115 000 \$ en assurance récolte, dont 32 472 000 \$ pour le foin. Les valeurs assurées totales en 2008 étaient de 1 026 879 000 \$. Les contributions versées par

les adhérents s'établissaient à 27 110 000 \$ pour 13 600 clients.

Les conditions hivernales, sauf exception, ont été propices à la survie à l'hiver des prairies, des plants de petits fruits et des pommiers. Les pertes hivernales dans les ruches ont été moindres que celles des dernières années. Au printemps, les travaux de semis et de plantation se sont déroulés dans la période habituelle et dans de bonnes conditions, sauf pour l'Abitibi-Témiscamingue où ils ont été grandement retardés par les pluies et les températures fraîches. Dans cette région, 16% des superficies n'ont pu être semées, principalement dans la production d'avoine. Le climat a été généralement adéquat pour la germination, la levée et le début de croissance des cultures annuelles. En effet, selon les régions et les secteurs, l'excès de pluie et le manque de chaleur ou de précipitations, en mai et juin, ont occasionné des baisses de populations et des retards de croissance. On a observé une belle floraison, de bonnes conditions de pollinisation et un bon développement des pommes et des petits fruits. Toutefois, des vents violents et de forts orages accompagnés de grêle au cours de la première moitié de juin ont occasionné des dommages,

principalement dans les vergers et les cultures maraîchères.

Le temps instable, fréquemment pluvieux et orageux, ainsi que le manque de chaleur qui ont caractérisé les mois de juin, de juillet et la première moitié d'août ont nui au développement des cultures et au déroulement des récoltes de l'été. Ainsi, la croissance des céréales, des protéagineuses, du maïs et des légumes n'a pas été optimale, ce qui a occasionné des retards de maturité et de récolte. De plus, des épisodes de grêle et de vents violents, la crue des eaux et la présence d'insectes (tipules) dans certaines régions ont causé des dommages importants dans les pommes, les légumes et les grandes cultures. Par contre, le développement des pommes, sauf dans les vergers touchés par la grêle, ainsi que des bleuets a été excellent. Les travaux aux champs et les traitements phytosanitaires ont été difficiles. La première fauche de foin a été ralentie ou arrêtée par les pluies fréquentes, soutenues et parfois abondantes, qui ont également eu un impact sur les fauches subséquentes. Ces conditions d'humidité excessive ont de plus favorisé le développement des maladies, particulièrement pour les céréales, les protéagineuses et les cultures maraîchères.

Le beau temps s'est installé au milieu du mois d'août. Conséquemment, la fin de l'été et le début de l'automne ont été favorables à la majorité des récoltes. Cependant, dans les régions périphériques, en raison soit d'un manque de maturité, soit d'un excès de pluie ou de la verse, les récoltes des céréales et du canola ont été retardées de façon importante, particulièrement en Abitibi-Témiscamingue. De plus, dans les secteurs montagneux, les vallées et les terres basses, les nuits froides et les gelées répétitives du 18 au 23 septembre ont ralenti la maturation des cultures et mis fin à la saison de végétation. Ces gelées ainsi que les précipitations de pluie et de neige de la fin d'octobre ont endommagé différentes cultures, notamment celle du maïs. De plus, l'arrivée tardive du gel généralisé, principalement dans les régions du sud-ouest, et les pluies abondantes qui ont suivi à la fin d'octobre ont nui aux opérations de récolte du maïs-grain.

Les cultures fourragères et céréalières

Les conditions climatiques n'ont pas été favorables à la récolte du foin. La saison avait bien débuté pour la production fourragère, avec

peu de dommages hivernaux et un bon départ de la végétation dans les secteurs ouest et sud-ouest du Québec. Toutefois, au printemps, le temps froid principalement et le déficit de précipitations dans le Bas-Saint-Laurent, en Chaudière-Appalaches et en Estrie ont retardé le développement des plantes fourragères. Par la suite, les pluies fréquentes de l'été ont compliqué et retardé la récolte de la première fauche de foin, ce qui a occasionné des pertes de qualité. La période de récolte de la première fauche ayant été plus longue que la normale, cela a eu pour effet de diminuer la période de croissance du foin des deuxième et troisième fauches. De plus, des débordements de rivières ont aussi occasionné des dommages dans certains secteurs du Bas-Saint-Laurent et de la Beauce. Somme toute, à des niveaux variables selon la localisation géographique, les rendements globaux ont été d'autour de la moyenne à supérieurs à celle-ci, mais la qualité du foin, d'inférieure à nettement inférieure.

Les pluies incessantes et le manque de chaleur ont causé des retards de croissance généralisés pour les céréales et le canola. Les semis plus tardifs et les champs moins bien égouttés en ont souffert davantage. La récolte des céréales a été retardée à cause des pluies fréquentes au début d'août, particulièrement dans les régions du sud-ouest, ce qui a occasionné une germination du blé sur l'épi. Aussi, on a observé pour les céréales et le canola, beaucoup d'hétérogénéité dans les champs, des grains plus légers ainsi que la présence de maladies et de toxines, surtout pour le blé et l'orge. De plus, des épisodes de grêle et la présence d'insectes (tipules), par endroits, ont entraîné des dommages d'intensité variable. Il y a eu également des orages violents accompagnés de vents forts en fin de saison, ce qui a contribué à des pertes avant battage, particulièrement dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie. Aussi, les retards de maturité, qui ont été accentués, selon les régions, soit par des précipitations fréquentes à l'automne, soit par l'arrivée hâtive du gel et de la neige, ont nécessité le report des dates limites de récolte des céréales et du canola. Malgré ces reports, des champs de céréales n'ont pu être récoltés avant l'arrivée de l'hiver. Somme toute, les rendements des céréales et du canola varient de fortement inférieurs aux moyennes à autour de celles-ci, tandis que la qualité est inférieure.

La levée et la croissance du haricot sec ont été très affectées par l'excès de pluie. Dans plusieurs champs, les plants ont stagné et

développé peu de gousses, de sorte que les rendements ont été très inférieurs à la moyenne, mais de qualité normale. Les conditions pluvieuses de l'été et le manque de chaleur par endroits ont entraîné le jaunissement des plants de soya, le développement de gousses plus petites ainsi que de maladies, particulièrement la pourriture sclérotique. Les périodes de grêle en juin et en juillet ont nui au développement et aux rendements, surtout dans le sud-est de la Montérégie. Les dates limites de récolte ont été reportées à cause de l'excès de pluie et d'un retard de maturité, sauf en Montérégie. Les rendements du soya ont été autour de la moyenne et de qualité moindre.

Les conditions estivales ont entraîné un développement du maïs-grain soit normal, soit ralenti, selon l'importance des précipitations, le manque d'ensoleillement, les températures plutôt fraîches et la grêle. Conséquemment, la maturité du maïs a été atteinte de justesse dans certains secteurs, et on a observé des champs hétérogènes et des épis souvent petits. De plus, au cours de la mi-septembre, des gelées hâtives localisées ont limité les rendements, diminué le poids du grain, et dans certaines régions, la maturité n'a pas été atteinte. Dans certains secteurs de la Montérégie, le gel mortel survenu tard en saison (mi-octobre) et les précipitations abondantes qui ont suivi ont retardé les récoltes. Ces conditions ainsi que le retard de maturité et l'arrivée de neige hâtive dans d'autres régions ont nécessité le report de la date limite de récolte. Somme toute, les rendements ont été d'inférieurs à la moyenne à autour de celle-ci, mais dans certains cas, ils ont été supérieurs. La qualité a été bonne dans l'ensemble. Les conditions climatiques ont été similaires pour la production du maïs fourrager, dont les rendements ont varié d'inférieurs à la moyenne à autour de celle-ci et de qualité normale.

Les cultures légumières, fruitières et le miel

Pour les cultures maraîchères, l'excès de pluie jusqu'à la mi-août a favorisé le développement de maladies bactériennes et fongiques, et causé des pertes importantes. En effet, on a rapporté des baisses de populations, de la pourriture des plants et des fruits, des plants peu développés et l'absence de fruits. De plus, les épisodes de grêle et de vents violents survenus en juin et en août, principalement en Montérégie et dans Lanaudière, ont entraîné des dommages d'intensité variable. Malgré tout,

dans l'ensemble, les rendements ont été d'inférieurs aux moyennes à autour de celles-ci, mais de qualité inférieure.

L'excès de pluie a retardé les derniers semis des légumes de transformation. De plus, pour les cultures du haricot et du pois, malgré une bonne levée, la pluie a causé le jaunissement des plants et la pourriture des racines, en plus de favoriser le développement de maladies. Compte tenu des semis tardifs et de la maturité retardée, les dates limites de récolte du maïs sucré et des haricots ont été reportées dans certains secteurs. Conséquemment, les rendements ont été d'inférieurs aux moyennes à autour de celles-ci. Cependant, malgré la verse causée par l'excès de vent en Montérégie, en fin de saison, et certains retards de croissance, le maïs sucré a été moins touché par l'excès de pluie, de sorte que les rendements ont été supérieurs à la moyenne.

La saison de croissance des pommes de terre a connu certaines difficultés par endroits, causées par les excès de pluie et d'humidité : asphyxie des racines, hypertrophie des lenticelles, pourriture des tubercules et développement de maladies. Des épisodes de grêle ont occasionné des dommages dans certains secteurs. Les conditions automnales ont cependant favorisé la récolte dans la majorité des régions, et les rendements ont été bons.

La récolte des pommes a été bonne, sauf dans les vergers touchés par la grêle en début de saison dans les Laurentides (Oka) et le sud-est de la Montérégie. Les pluies abondantes ont favorisé un bon calibre des fruits, et les températures froides à l'automne ont permis une belle coloration. Par contre, dans la Chaudière-Appalaches, le manque de chaleur et l'excès de pluie ont nui quelque peu à l'atteinte du calibre optimal et entraîné certains problèmes physiologiques.

Malgré un bon développement, les récoltes de fraises et de framboises ont été abîmées par l'excès de pluie et d'humidité, qui ont occasionné la pourriture des fruits. La récolte des bleuets a été supérieure à la moyenne, grâce à une bonne couverture de neige pendant l'hiver, à des conditions estivales adéquates et à l'absence de gelée hâtive à l'automne. La production du miel a été tardive, mais relativement bonne malgré les conditions climatiques de l'été. La récolte s'est soldée par des rendements autour de la moyenne et de bonne qualité.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Au total, 7 976 avis de dommages ont été enregistrés pour la saison 2008. Notons que le total moyen des avis de dommages des cinq dernières années (de 2003 à 2007) est de 7 300. La Financière agricole prévoit verser des indemnités en assurance récolte atteignant 76 800 000 \$ comparativement à 46 077 000 \$ en 2007. Les indemnités versées au 2 février 2009 pour la saison 2008 étaient de 71 115 000 \$. Elles se répartissent comme suit :

32 472 000 \$ pour le foin, 13 425 000 \$ pour le maïs, 7 299 000 \$ pour les céréales, 3 547 000 \$ pour les protéagineuses, 9 150 000 \$ pour les cultures maraîchères, 2 018 000 \$ pour les légumes de transformation, 1 526 000 \$ pour les pommes, 1 049 000 \$ pour les pommes de terre, 325 000 \$ pour le miel et 302 000 \$ pour les petits fruits. Concernant les dommages causés par la sauvagine, les indemnités versées pour le foin étaient de 580 800 \$, et pour les autres catégories (maïs-grain, maïs fourrager et céréales), elles étaient de 217 300 \$.

Équipe de rédaction de la Direction de l'intégration des programmes :

Lise Bélanger, agente de recherche,
Sylvie Allard, agente de recherche,
Daniel Morin, agronome,

Références : Informations pour les bilans régionaux de fin de saison 2008 à l'assurance récolte, les centres de services de La Financière agricole du Québec;
Rapports de la saison 2008 de *L'état des cultures au Québec*, la Direction de l'intégration des programmes;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec.

AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.